

REDACTION ET  
ADMINISTRATION

38, Avenue de Pérolles

TELEPHONES

Rédactions : 13.09  
Abonnements : 3.79  
Compte post. 11a 54

PRIX DES ABONNEMENTS :

1 m. 3 m. 6 m. 12 m.  
Suisse 2.50 6.— 9.— 18.—  
Etranger 4.50 10.— 19.— 38.—

# LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES  
PUBLICITAS S. A.

Fribourg

Rue de Romont, 2

Téléphone 6.40

PRIX DES ANNONCES

Le millimètre sur une colonne  
Canton 8 ½ ct. — Suisse 10 ct.  
Etranger 12 ct. — Récél 25 ct.

## NOUVELLES DU JOUR

**Les Abyssins continuent à s'appêter à résister.  
La Hollande aurait un cabinet d'affaires.  
M. Laval a préparé de nouveaux décrets-lois.  
Les Etats-Unis et le pourcentage naval.**

Tandis que les hommes d'Etat qui prendront part au Conseil de la Société des nations, demain, mercredi, à Genève, font leurs derniers préparatifs, des nouvelles rien moins que rassurantes parviennent d'Abyssinie.

Les grandes pluies saisonnières commencent à cesser dans le nord du pays. Aussi signale-t-on, de part et d'autre, des mouvements de troupes.

Six mille Ethiopiens, venant de Kouollo et Ouallano, dans le sud du pays, sont arrivés à Addis-Abéba. Ils vont se diriger vers Dabat, dans le nord du Gondar. Ils sont armés, pour la plupart, de fusils Gras et Lebel; quelques-uns ont cependant des armes plus modernes.

La rapidité avec laquelle s'est effectué ce déplacement et le fait qu'il s'est fait dans la direction sud-nord montrent que les Ethiopiens craignent l'attaque italienne. Ce premier contingent sera bientôt suivi d'un autre, de 7000 hommes, venant de Sidamo.

D'autre part, on annonce que les Italiens déplacent, à l'heure actuelle, des hommes et du matériel de leur quartier général de Ouadair, vers Makanno, dans l'Oued Shebeli, où les tribus les accueillent amicalement.

La presse italienne, à la veille de la réunion du Conseil, a fait un parallèle entre la question de l'Etat mandchou et celle de l'Ethiopie. La Mandchourie est un territoire chinois d'antique civilisation et a été menacée par le Japon, sans aucune provocation. L'Ethiopie, par contre, est un pays semi-barbare, qui, pendant un quart de siècle, a menacé les colonies italiennes et s'est toujours refusé à une collaboration amicale. La Chine et le Japon étaient tous deux membres de la Société des nations. Les appels de la Chine à Genève furent réitérés, documentés sur la base des mêmes articles du pacte qui sont brandis aujourd'hui par tous les adversaires de l'Italie.

Quelle fut la réaction de Genève? Quelle fut la conduite du Japon? En présence d'un cas classique d'invasion armée, pour une conduite préalablement délibérée de la part d'un Etat membre de la Société des nations, à l'égard du territoire d'un autre Etat, lui aussi membre de l'organisation de Genève, la Société des nations n'a pas agi au delà de ses comités et de ses résolutions. Ses sanctions n'ont pas fonctionné. Les interventions directes ont été exclues. Aucune grande puissance ne s'est agitée pour assumer l'apparence ou le risque de la plus petite initiative.

Mais tout cela ne donne pas raison à l'Italie de commencer la conquête sanglante de l'Abyssinie.

A la Haye, hier, lundi, la reine a chargé le président du Conseil démissionnaire, M. Colijn, de former le nouveau cabinet.

M. Colijn a aussitôt convoqué ses collègues du ministère en séance spéciale. Il s'agit d'essayer de mettre sur pied une combinaison gouvernementale extraparlamentaire. Mais les difficultés que rencontre M. Colijn sont considérables, et son succès est loin d'être assuré. Ainsi, on a dit que deux sur trois des ministres catholiques qui font partie du cabinet actuel, se solidarisaient avec leur groupe, envisageraient de ne pas entrer dans la nouvelle combinaison.

La seule issue, pour M. Colijn, paraît être dans une réconciliation avec le parti catholique afin de reformer la majorité d'hier. Il est significatif, à cet égard, que la première personnalité reçue hier matin par M. Colijn a été M. Aalberse, chef du groupe catholique de la Seconde Chambre. La partie du programme de M. Colijn concernant les économies massives et le maintien du florin ayant l'adhésion de nombreux membres du parti

catholique, peut-être se mettra-t-on d'accord là-dessus.

La décision de la reine de charger M. Colijn de former un cabinet extraparlamentaire a provoqué une grande confiance dans le pays, la personnalité de M. Colijn s'identifiant avec le maintien du florin à sa valeur actuelle. Aussi les cercles financiers espèrent-ils vivement que M. Colijn réussira. D'ailleurs, l'annonce que celui-ci était chargé de former le cabinet a eu pour résultat immédiat une amélioration du florin. Les devises étrangères ont reculé; les sorties d'or de la Banque centrale sont arrêtées.

Hier, lundi, à Paris, M. Pierre Laval a conféré avec quelques-uns de ses collègues et des experts, au sujet de nouveaux décrets-lois. C'est aujourd'hui, mardi, en Conseil des ministres, que des décisions seront prises: il s'agit, comme on sait, de compenser la diminution du pouvoir d'achat qu'entraînent les réductions de traitements et les prélèvements sur les rentes.

Quels seront ces nouveaux décrets? On a comme indication les paroles suivantes, que M. Maupoil ministre des pensions, a prononcées dimanche: « Des sacrifices ont été demandés et seront encore demandés aux grandes sociétés financières, aux sociétés d'assurances et aux industries qui travaillent pour la défense nationale. »

Le gouvernement français paraît donc vouloir poursuivre sa marche dans la voie de l'économie dirigée. M. Laval a d'ailleurs déclaré récemment à une importante personnalité de l'économie française qu'il ne priait pas de consentir à ces sacrifices, mais qu'il les exigeait. C'est dans cet esprit que de nouveaux décrets-lois vont être promulgués pour abaisser le coût de la vie.

Les cercles gouvernementaux américains ont accueilli avec quelque regret les déclarations du premier-lord de l'Amirauté britannique, sir Bolton Eyres-Monsell, relatives à l'abandon par Londres du système des coefficients navals.

La nouvelle politique anglaise avait été discutée officiellement lors des conversations de l'hiver dernier à Londres. Mais son annonce officielle marque la fin d'un régime de limitation qui avait donné satisfaction aux Etats-Unis pendant quatorze ans.

Depuis la dénonciation par le Japon des traités de Washington et de Londres, le gouvernement américain n'avait plus beaucoup d'espoir de conserver entre les trois grandes marines de guerre (américaine, britannique, japonaise), la célèbre proportion cinq-cinq-trois, mais, souhaitant éviter la reprise d'une course aux armements navals, il espérait encore qu'une conférence pourrait aboutir à un nouvel accord de limitation.

Les déclarations unilatérales que chaque gouvernement est invité par l'Angleterre à faire sur son programme de constructions futures semblent incompatibles avec toute notion d'accord préalable et de proportion.

L'Amirauté américaine paraît surtout craindre que les déclarations britanniques ne cachent la détermination du gouvernement de Londres de procéder à un accroissement de sa flotte de croiseurs.

Si, comme il en était question l'hiver dernier à Londres, l'Angleterre porte le nombre de ses croiseurs de cinquante à soixante-dix et si le Japon, de son côté, annonce son intention d'augmenter ses forces navales, les Etats-Unis s'estimeront dans l'obligation d'accroître aussi les leurs.

## La Semaine sociale d'Angers

### L'ORGANISATION CORPORATIVE

Angers, 28 juillet.

La XXVII<sup>me</sup> Semaine sociale de France vient de se terminer samedi soir, 27 juillet, et jusqu'à la dernière leçon, elle a continué à réunir un public extrêmement nombreux et suivant avec la plus grande attention l'exposé des diverses questions, parfois quelque peu délicates, que pose le problème de l'organisation corporative. A notre vif regret, nous ne pouvons indiquer ici que ce qui a été dit sur quelques-unes seulement de ces questions.

C'est, par exemple, le cas du sujet, particulièrement important, qui fut traité par M. Brethe de la Gressaye, professeur à l'université de Toulouse, et qui concerne les modes d'exercice de l'autorité dans la corporation.

Déjà, comme nous l'avons dit dans un précédent article, Mgr Bruno de Solages avait étudié, d'une façon générale et théorique, l'autorité dans la corporation; il s'agissait maintenant de rechercher comment cette autorité serait exercée.

Et d'abord, à qui cette autorité sera-t-elle confiée? Ce sera naturellement au conseil de la corporation. Mais, étant donné que la corporation aura deux sortes d'attributions, les unes d'ordre social, les autres d'ordre économique, il y a lieu de prévoir que le conseil de la corporation se composera de deux sections principales: une section économique composée de patrons, seule compétente en matière d'organisation de la production, et une section sociale mixte et paritaire, comprenant un nombre égal d'employeurs et de salariés, compétente pour résoudre les questions relatives au travail.

En outre, dans certaines professions, on pourrait élargir le conseil de la corporation et y adjoindre une section financière et une section technique.

Ainsi composé, le conseil de la corporation exercera cinq sortes de pouvoirs.

1<sup>o</sup> Pouvoir réglementaire. Ce sera le pouvoir essentiel du conseil corporatif. Celui-ci réglementera, d'une part, les conditions de travail des employés, des ouvriers et des apprentis; d'autre part, l'organisation de la production et des échanges. Comme la corporation sera obligatoire, le problème des conventions collectives de travail et des ententes industrielles sera résolu; la profession sera dotée de lois s'imposant à tous ses membres.

2<sup>o</sup> Pouvoir administratif. Le conseil de la corporation organisera les différents services dont la profession a besoin, tels que placement, enseignement professionnel, assurances sociales, services de renseignements, laboratoires, coopératives d'achat ou de vente. De plus, le conseil aura la gestion du patrimoine corporatif.

3<sup>o</sup> Pouvoir disciplinaire. Le conseil de la corporation veillera à l'observation de ses règlements, tant de la part des employeurs que des salariés; il appliquera lui-même les sanctions encourues (amendes); ses agents auront un droit d'inspection dans les ateliers et magasins, en vue de découvrir les contraventions ou les fraudes.

4<sup>o</sup> Pouvoir juridictionnel. L'existence de la corporation permettra de résoudre les conflits collectifs du travail: d'où la nécessité d'une magistrature du travail.

5<sup>o</sup> Pouvoir de représenter la profession dans les rapports avec les autres corporations et les pouvoirs publics; spécialement pouvoir d'agir devant les tribunaux de l'Etat pour défendre les intérêts collectifs de la profession.

Ainsi les corporations ne seront pas complètement autonomes. L'Etat exercera sur chaque corporation un droit de contrôle et sur l'ensemble des corporations un droit de coordination en ce sens qu'il conservera le pouvoir de réglementation générale sur les questions qui intéressent la production et le travail dans toutes les professions. Enfin, les règlements élaborés par le conseil d'une corporation ne seront obligatoires qu'après homologation par les autorités publiques et pourront être attaqués devant une juridiction de l'Etat pour excès de pouvoir.

Après le cours de M. Brethe de la Gressaye, qui a donné une vue d'ensemble extrêmement intéressante sur l'exercice de l'autorité corporative, nous signalerons la leçon de M. Zamanski, président de la Confédération française des professions, qui a montré, du point de vue pratique, comment on pourrait arriver, en France, à organiser les corporations.

Et d'abord, il faudra utiliser les éléments professionnels et, en particulier, parmi eux, les syndicats. La synthèse qui résulte des contacts

du syndicat patronal et du syndicat ouvrier dans une même profession donne un embryon qui peut se développer en corporation véritable. La commission mixte peut devenir un conseil corporatif et selon l'autorité que prendra celui-ci et les services qu'il rendra, le corps professionnel se formera peu à peu autour de lui.

En France, il existe d'autres organismes professionnels et il est nécessaire de ne pas les exclure de l'organisation corporative, certaines précautions juridiques étant prises pour éviter les abus.

Le point délicat à déterminer, a fait remarquer M. Zamanski, est le moment où le corps professionnel sera devenu assez compact pour permettre de forcer les volontés qui s'obstineraient à ne pas comprendre. L'Etat doit prévoir la formation et le développement du corps professionnel de façon que, automatiquement, l'autorité du conseil corporatif puisse s'exercer, l'heure venue. C'est à partir de ce moment que la corporation passera du domaine du droit privé à celui du droit public. C'est à ce moment que la corporation sera faite.

Dans son cours, M. Zamanski s'était placé au point de vue des employeurs dont il était en quelque sorte le porte-parole; dans sa leçon, sur un sujet voisin de celui traité par M. Zamanski, M. Zirnheld, président de la Confédération française des travailleurs chrétiens, parla au nom des salariés et, sur les divers points, il se trouva d'accord avec le président de la Confédération des professions françaises.

A côté de ces leçons d'ordre général, signalons aussi les cours qui étudièrent l'organisation corporative, spécialement dans telle ou telle profession, notamment dans l'agriculture et dans les professions libérales.

Par le rapide aperçu que nous en avons donné, nos lecteurs ont pu entrevoir le très haut et très actuel intérêt qu'a présenté l'enseignement de la Semaine sociale d'Angers. Ajoutons que, à côté des cours professés dans cette « Université itinérante » sur l'organisation corporative, il s'est tenu, vendredi soir, sous la présidence de Son Eminence le cardinal Verdier et de Son Excellence Mgr Maglione, nonce à Paris, une grande assemblée populaire au cours de laquelle Son Excellence Mgr Dubourg, évêque de Marseille, et M. Georges Bidault prononcèrent des discours chaleureusement applaudis.

Ainsi donc, la Semaine sociale d'Angers a été couronnée d'un plein succès. Nous souhaitons qu'il en soit de même pour la Semaine sociale de l'an prochain qui, comme vient de le décider la Commission générale des Semaines sociales de France, se tiendra à Versailles.

Max Turmann,  
professeur à l'Université.

## LE VATICAN ET LE CONFLIT ITALO-ABYSSIN

Cité du Vatican, 29 juillet.

Le Pape a fait allusion, dimanche matin, au conflit italo-éthiopien.

C'est au cours de la cérémonie pour la lecture du décret sur l'héroïcité des vertus du serviteur de Dieu Justin de Jacobis, vicaire apostolique en Ethiopie, mort en 1860, que le Pape a pris la parole. Pie XI a notamment dit:

« Nous rappelons le souvenir de ce grand Italien, de ce grand Abyssin d'adoption, allions-nous ajouter, au moment où, entre l'Italie et l'Abyssinie, le ciel est traversé de nuages dont la présence et la signification, ou pour mieux dire, le mystère, ne peuvent échapper à personne.

« Très chers fils, dans un moment si historiquement solennel et important, nous ne voulons ajouter que très peu de mots: les uns pour dire à tous et pour montrer à tous l'imitation de ce grand exemple d'héroïsme dans l'accomplissement de tous les devoirs; les autres pour dire que nous aimons à espérer, nous espérons et nous espérons toujours dans la paix du Christ, dans le royaume du Christ, et que, quoi qu'il en soit, nous avons toute confiance que rien ne se produira qui ne soit suivant la vérité, la justice et la charité. »

## Nouvelles diverses

Le Parlement britannique s'ajournera vendredi pour les vacances d'été; il se réunira à nouveau vers la fin octobre, pour achever l'œuvre de la session.

L'office de presse du Sénat de Dantzig dément formellement la nouvelle de journaux polonais, selon laquelle une délégation du Sénat se rendrait à Varsovie pour entamer des négociations concernant le régime douanier.

Le gouvernement bolivien a démissionné, pour une raison encore inconnue.

## LA POLITIQUE DES SOVIETS

Paris, 29 juillet.

On télégraphie de Moscou au *Temps* : Le congrès de l'Internationale communiste a poursuivi hier ses travaux. L'intérêt de ceux-ci se limite aux directives du congrès, les grandes lignes des résolutions qui seront votées à son issue ayant déjà fait l'objet de réunions préparatoires avant l'ouverture officielle du congrès.

Les séances actuelles représentent surtout le côté spectaculaire du congrès. Toutefois, une question particulièrement importante semble être l'objet des conversations privées des congressistes : celle de l'organisation future du Komintern. Le Komintern prendra-t-il dans l'avenir une forme fédérative, chaque section communiste nationale jouissant de la plus grande autonomie, ou bien simplifiera-t-il l'appareil existant dans le sens d'une centralisation plus poussée encore ?

Comme on le voit, la question déborde le cadre d'une simple réorganisation : toute l'activité future, ainsi que les méthodes de travail du Komintern découleront des décisions qui seront éventuellement prises.

Berlin, 29 juillet.

La presse allemande met en vedette le septième congrès de l'Internationale communiste. Elle croit découvrir une contradiction profonde entre le langage qu'y ont tenu divers orateurs et la politique de l'Union soviétique à Genève. A Moscou, dit-elle, on prêche pour le communisme. Le mot d'ordre est l'organisation de la révolution mondiale, tandis qu'à Genève M. Litvinov se pose en apôtre de la paix.

Citant un article de la *Pravda*, la *Børsen Zeitung* fait remarquer que la consigne de la III<sup>ème</sup> Internationale s'applique à tous les pays sans exception, la France y compris, et la *Völkische Beobachter* souligne « la nouvelle doctrine des Soviétiques qui est de soutenir partout les partis démocratiques contre le fascisme ». Il demande si « les radicaux-socialistes de M. Herriot et les socialistes-nationaux de M. Bénès s'imaginent que c'est seulement pour les aider à vaincre le fascisme que Moscou leur offre son appui ».

### Le Maroc a célébré samedi le souvenir du maréchal Lyautey

Casablanca, 29 juillet.

Samedi, 27 juillet, premier anniversaire de la mort du maréchal Lyautey, le Maroc entier a communié dans la mémoire et le souvenir du grand disparu.

Le Maroc et plus particulièrement les Français du Maroc ont tenu à rendre un solennel hommage au maréchal qui, après avoir été, de son vivant, un si grand réalisateur, est devenu ici un symbole d'action, d'énergie et de confiance dans les destinées de la France.

A Rabat, un service solennel a été célébré à la cathédrale, pavoisée aux couleurs françaises, lorraines et chérifiennes.

Un service anniversaire a été également célébré à Casablanca. La cérémonie religieuse s'est déroulée en l'église du Sacré-Cœur, qui était trop petite pour contenir la foule compacte qui se pressait derrière les autorités.

A Tanger, à Fez, à Meknès, à Marrakech et jusque dans les postes les plus reculés, on a célébré pieusement la mémoire du maréchal.

Les autorités du protectorat, à cette occasion, ont adressé des télégrammes à M<sup>me</sup> Lyautey.

### Dans le sud-ouest africain

Londres, 29 juillet.

Le correspondant du *Daily Telegraph* à Johannesburg mande à son journal :

« L'hostilité entre résidents allemands et résidents britanniques s'accroît dans le sud-ouest africain. Journellement, la commission chargée d'enquêter sur des questions constitutionnelles reçoit des plaintes. La situation est telle que, dans plusieurs grandes villes, toute relation a cessé entre Allemands et Britanniques. Ceci est dû entièrement au sentiment de malaise créé par l'agitation allemande pour le retour du sud-ouest africain à l'Allemagne. »

### Nazis et communistes en Hollande

Berlin, 30 juillet.

On mande d'Amsterdam qu'un incident s'est produit dimanche à Nymwegen. Quelques groupes de Hollandais établis en Allemagne occidentale et se rendant à une manifestation nationaliste-socialiste dans une localité, près de Nymwegen, voulurent visiter la ville de Nymwegen, mais de nombreux communistes s'efforcèrent de leur barrer la route. Une violente bagarre se produisit et des deux côtés il y eut de nombreux blessés. La police fit usage de la matraque pour rétablir l'ordre. Plusieurs communistes ont été arrêtés.

### Le calme renaît en Irlande

Belfast, 30 juillet.

Le calme se rétablit peu à peu à Belfast et la situation est maintenant redevenue à peu près normale. Plusieurs magasins et usines, fermés à la suite des troubles, ont rouvert leurs portes.

Un nommé Robert Dickie, accusé de tentative de meurtre au cours des troubles récents, a été condamné à trois ans de prison.

## Le conflit italo-abyssin

L'attitude de l'Angleterre

Londres, 30 juillet.

Sir Samuel Hoare a eu, hier matin, avec M. Stanley Baldwin, un entretien qui a porté sur le différend italo-abyssin. Les renseignements parvenus ici des diverses capitales ne paraissent révéler aucune modification sensible de la situation. Aussi le gouvernement anglais reste-t-il sur ses positions et persiste-t-il à considérer que, si aucun compromis n'intervient avant ou au cours de la séance du Conseil, cet organisme devra être saisi de l'ensemble de la question.

Les précautions de la France

Paris, 30 juillet.

En prévision de l'agitation dans les tribus limitrophes qui, éventuellement pourrait résulter du différend italo-éthiopien, les troupes stationnées dans la Somalie française vont être renforcées. La compagnie actuelle va être complétée ; à l'effectif d'un bataillon, de tirailleurs sénégalais, munis du matériel d'accompagnement, auquel feront suite quelques éléments d'aviation.

M. Eden à Paris

Paris, 30 juillet.

M. Eden est attendu à Paris, aujourd'hui mardi, vers 15 heures, venant de Londres par la voie des airs. M. Laval et M. Eden se rencontreront vers 17 heures pour conférer sur la situation abyssine qui a motivé la réunion du Conseil de la Société des nations du 31 juillet.

M. Pierre Laval partira dans la soirée pour Genève. Le chef du gouvernement sera accompagné de M. Alexis Léger, secrétaire général du ministère des affaires étrangères, et de M. Rochat, chef de cabinet. M. Massigli, directeur politique adjoint et spécialiste des questions de Genève, se trouve déjà dans cette ville.

### Les décrets-lois

Paris, 30 juillet.

Sur convocation des syndicats confédérés et unitaires des employés communaux de Seine et Seine-et-Oise, les militants de 13 syndicats de services publics concédés de la région parisienne, représentant environ 40,000 travailleurs, ont tenu hier soir, lundi, à la Bourse du Travail, une réunion. A l'issue de cette réunion, un ordre du jour s'élevant contre les décrets-lois a été voté par l'assistance. L'ordre du jour demande qu'un prélèvement soit opéré sur les grosses fortunes et sur les bénéfices de guerre. Il se réjouit de l'alliance en voie de formation entre toutes les victimes des décrets-lois.

La Rochelle, 30 juillet.

Les importateurs de charbon, pour appuyer l'offensive du gouvernement contre la vie chère, ont décidé la suppression de la hausse saisonnière, qui atteignait environ 20 francs par tonne.

### La conférence interparlementaire

Bruzelles, 30 juillet.

La conférence de l'Union interparlementaire a continué hier, lundi, la discussion du rapport de M. Pella, ministre plénipotentiaire de Roumanie, relatif à la neutralité et à l'assistance mutuelle.

M. Gustave Gratz, ancien ministre des affaires étrangères de Hongrie, marqua son accord de principe avec le rapporteur. Toutefois, il demanda de commencer par définir la neutralité.

M. Majoni, Italie, qualifie de chimère l'automatisme de l'assistance et déclara que la délégation italienne ne pourra adopter la résolution Pella.

M. Scherrer, délégué suisse, déclara que le groupe suisse ne se ralliera pas à la résolution, car la neutralité librement choisie, perpétuelle et classique, est adoptée depuis toujours par la Suisse et admise par la Société des nations. Il ne peut s'agir non plus, à raison d'un automatisme quelconque, d'obliger les peuples à entrer en guerre.

M. Curral, sénateur français, déclare que la neutralité n'existe pas. Elle n'a servi qu'à alimenter pendant la guerre les uns et les autres. La neutralité doit exclure toute assistance matérielle ou morale à l'agresseur. Il faut voter l'automatisme assuré par un accord multilatéral, dans lequel chaque Etat indiquerait préalablement la forme et la mesure de son assistance.

L'assemblée s'opposa au renvoi de la résolution Pella à la commission des questions juridiques, renvoi demandé par la délégation anglaise.

### Le Théâtre du Jorat à Bruxelles

Bruzelles, 29 juillet.

Le Théâtre du Jorat a donné dans la grande salle du Palais des fêtes de l'Exposition, à l'occasion de l'ouverture de la Semaine suisse, une représentation de *Tell*, de René Morax, musique de Gustave Doret, qui a obtenu un très grand succès. Le Théâtre du Jorat donnera encore deux représentations avant de rentrer en Suisse. Cette tournée du Théâtre du Jorat, la première à l'étranger, est patronnée par M. Frédéric Barbey, ministre de Suisse en Belgique, et M. Lienert, commissaire général du gouvernement suisse à l'Exposition de Bruxelles.

## Les affaires d'Allemagne

Un prêtre condamné

Fancfort-s.-M., 29 juillet.

Le curé de la commune de Dierberg, âgé de quarante-huit ans, a été condamné à huit mois de prison pour avoir, dans un sermon, parlé de l'Etat d'une manière jugée dangereuse pour la paix publique.

Les vexations contre les catholiques

Carlsruhe, 29 juillet.

Le ministère badois de l'Intérieur communique que la fortune des organisations catholiques dissoutes *Windthorstbund*, *Bachewacht* et *Schoferschar* est confisquée au profit de l'Etat badois, attendu qu'elle était destinée à des buts hostiles au peuple et à l'Etat.

## FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Journalistes capturés par des bandits chinois

M. Herbert Müller, correspondant allemand à Pékin du *Deutsche Nachrichten Büro* (D. N. B.), et M. Jones, ancien secrétaire de M. Lloyd George, ont été capturés par des bandits, dimanche, près de Pang Kiano, en Mongolie intérieure, alors qu'ils se rendaient en automobile à Pei Ling Miao ; leur chauffeur russe a été relâché et il porte à Kalgan une demande de rançon de 100,000 dollars.

C'est à 70 km. au nord-est de Kalgan, près de la frontière de la zone démilitarisée du Chahar, que M. Müller et M. Gareth Jones, correspondant du *Manchester Guardian*, ont été capturés par des bandits chinois, alors qu'ils se dirigeaient vers Dolonor, après avoir fait visite au prince Tchvang, à Pei Ling Miao.

Les ambassades d'Angleterre et d'Allemagne ont commencé immédiatement des démarches auprès du gouvernement de Nankin et des autorités du Chahar. La région de Poochang, où a eu lieu l'enlèvement, est infestée de bandits par suite des récents incidents sino-nippons.

L'ambassade de Grande-Bretagne a ordonné au capitaine Scott, attaché militaire, qui revient de la Mongolie intérieure, de s'arrêter à Kalgan et d'entamer des pourparlers pour la libération de l'Anglais Jones, enlevé par des bandits avec le Dr Müller.

A la suite des représentations officielles qui leur ont été faites, les autorités chinoises ont envoyé 500 policiers à la recherche du journaliste Jones et de son collègue Herbert Müller. Les autorités militaires japonaises ont offert leur coopération pour retrouver les captifs.

Un ballon libre détruit

Un ballon libre allemand occupé par quatre personnes a été plaqué sur le sol, dimanche après midi, à Ratisbonne, par un violent coup de vent, au moment où les aéronautes jetaient du lest pour prendre de la hauteur. L'un des occupants, grièvement blessé, a succombé. Ses trois compagnons ne furent que légèrement blessés. Le sphérique venait de Stuttgart.

La chaleur en Espagne

La chaleur est très forte en Espagne. Hier, lundi, l'office météorologique a enregistré 38 degrés à l'ombre à Madrid et 42 à Jaen. Pendant la nuit, le thermomètre est descendu à peine au-dessous de 30 degrés.

Cinquante maisons incendiées

Un grand incendie a éclaté, hier lundi, au village de Nyoeger, près de Steinamanger (Hongrie) et a pris rapidement une grande extension. En peu de temps, 50 maisons d'habitation avec granges et dépendances étaient la proie des flammes.

Les inondations de Chine

Le trafic ferroviaire est suspendu sur l'ensemble du réseau mandchou en raison des pluies diluviennes qui tombent depuis hier matin sans discontinuer sur la Corée et la Mandchourie méridionale. On craint que les récoltes ne soient aussi dévastées qu'elles le furent en 1929.

Le président de l'organisation de secours aux victimes des inondations, rentrant d'une visite d'inspection dans les régions submergées par le Yang-Tsé-Kiang, a estimé à plus de 500 millions de dollars les dégâts causés par les flots dans les provinces de Hupeh, Hou-Nan, Kiang-Si, et An-Huei. La surface submergée dépasse 20,000 km<sup>2</sup>. Le nombre des fuyards dépasse 10 millions. Quant à celui des victimes, on l'ignore encore.

Volé

Un négociant de Bergame, venu à Novare régler d'importantes commandes de fromage, portait dans une sacoche de cuir une somme de 90,000 livres. Quand il ouvrit la bourse pour sortir l'argent, il ne trouva plus que des journaux. La substitution doit s'être faite dans le train, mais le négociant ne sait ni où, ni quand.

Les victimes de Taino

D'imposantes obsèques ont été faites, hier lundi, aux victimes de l'explosion de Taino, au nombre de 35. Les autorités étaient représentées à la cérémonie funèbre.

Tempêtes et orages

Un typhon s'est déchaîné hier lundi, sur l'île japonaise de Formose. Les communications sont interrompues sur de longues distances. Les dégâts sont importants. Les maisons ont particulièrement souffert.

Le typhon a causé aussi d'importants dommages aux Philippines. De nombreuses maisons ont été détruites. Plusieurs quartiers de Manille sont inondés. La navigation est interrompue.

Un violent orage a sévi sur Cosenza (Calabre), hier après midi. Les dégâts sont considérables, surtout dans les vignobles.

SUISSE

Encore un incendie en Valais

On nous écrit de Sion : L'autre soir, un incendie dévorait un chalet du mayen de Comône-sur-Mollens, propriété de M. Cyrille Perren. Et voici que, en face, dans la vallée, le feu vient de détruire un immeuble important, dont le rez-de-chaussée servait de lieu d'exploitation d'un café, à l'enseigne « Aux Chasseurs ». En effet, dans la nuit de dimanche à hier, lundi, vers 1 h., un incendie éclatait soudain dans le village de Réchy-Chalais et détruisait en quelques heures un beau bâtiment appartenant à M. Romain Marin, aubergiste. Celui-ci voulut pénétrer dans le café pour sauver au moins la caisse contenant la recette du dimanche. Mal lui en prit, car il fut promptement entouré de flammes et obligé d'abandonner l'argent. Il en aura même pour quelques semaines d'hôpital, ayant subi de nombreuses brûlures du deuxième degré.

L'édifice entier, avec ses deux étages, a été complètement anéanti. C'est à peine si l'on a eu le temps de sauver un peu de mobilier, en l'occurrence, quelques chaises et tables. La présence de benzine à proximité ne serait pas étrangère à ce sinistre. On parle aussi de bouts de cigarettes qui auraient pu traîner sur le plancher encaustiqué.

Ecrasé par un train

Le direct Lausanne-Berne a atteint et écrasé, hier lundi, vers midi, entre la Conversion et Grandvaux, M. Charles Blondel, vigneron au Daley, sur Lutry.

Un canot vide

Un canot loué au port de Neuchâtel dimanche a été retrouvé devant la plage de Monruz, près de Neuchâtel, ne contenant plus que des vêtements. On suppose que l'occupant du bateau, un jeune homme de Berne, aura été frappé de congestion en se baignant. On n'a pas encore retrouvé le corps.

Motocycliste tué

Hier lundi, un maçon de Diessenhofen (Soleure), Ernest Kunz, qui avait pris place sur le siège arrière d'une moto, est tombé pour une cause encore indéterminée sur la chaussée, au moment où le conducteur de la machine freinait, aveuglé qu'il était par les phares d'une automobile venant en sens inverse. Kunz fut grièvement blessé, car il heurta de la tête une pierre pointue qui lui fit une plaie profonde. Il a succombé une demi-heure après l'accident.

L'accident de la Blümlisalp

On apprend encore, au sujet de l'accident de la Blümlisalp, que les deux alpinistes se proposaient de faire l'ascension du Blümlisalp prothorn par l'arête sud, réputée très difficile et dont l'ascension n'a été faite jusqu'ici que deux fois.

Les deux victimes sont Hans Graf, étudiant en droit, né en 1914, fils de M. Graf, instituteur à Herbligen, près d'Oberdiessbach, et le gymnasien von Grünigen, fils de M. von Grünigen, Aus der Au, maître au Gymnase de Berne.

Une fillette noyée dans le canal du Rhône

La jeune Pierrette Remondeulaz, âgée de quatre ans, jouait, dimanche après midi, dans une barque amarrée sur le canal près de Saint-Pierre des Clages (Valais), quand, à la suite d'un faux mouvement, elle fut précipitée à l'eau et emportée par le courant. Malgré des recherches entreprises immédiatement, son corps n'a pas été retrouvé.

## Nécrologie

M. Edouard Fuster

On annonce le décès survenu en sa propriété de Marlotte (Seine-et-Marne), à l'âge de soixante-six ans, de M. Edouard Fuster, professeur au Collège de France, professeur à l'Institut d'urbanisme de la ville de Paris et président honoraire de l'office de placement du département de la Seine. M. Fuster était d'origine suisse.

## Santé publique

Le typhus en Haute-Silésie

Dix-huit personnes, habitant toutes la même rue, à Cattowitz, sont tombées malades du typhus et ont été conduites à l'hôpital. L'état de plusieurs d'entre elles est inquiétant.

Les personnes qui nous envoient l'avis d'un changement d'adresse sont priées d'y joindre 20 centimes en timbres.

L'ADMINISTRATION.

## En faveur de la paix



L'archevêque anglican de Canterburg a fait un appel pressant pour une solution pacifique du conflit italo-éthiopien.

## LES SPORTS

### L'entraînement des maîtres tireurs

Voici les résultats du 4<sup>me</sup> tir d'entraînement organisé par l'Association suisse des tireurs, samedi et dimanche, 27 et 28 juillet, à Weinfelden :

300 m. : Ceresola 1068 et 1090 (moyenne 1079) ; Ciocco 1060 et 1099 (1079,5) ; Dr Geiger 1068 et 1071 (1069,5) ; Grünig 1090 et 1095 (1092,5) ; Kuchen 1056 et 1068 (1072) ; Lienhard 1072 et 1086 (1079) ; Reich 1100 et 1075 (1087,5) ; Schenker 1049 et 1056 (1052,5) ; Schmidhauser 1048 et 1071 (1059,5) ; Salzmänn 1085 et 1105 (1095) ; Spitznagel 1046 et 1076 (1061) ; Tellenbach 1078 et 1076 (1077) ; Zimmermann 1108 et 1112 (1110).

Les meilleurs résultats ont été obtenus couché : Zimmermann et Ciocco 385 points ; à genoux : Zimmermann 374 points et debout Zimmermann également 361 points.

50 m. : Büchi 529, 539, 535, 546 (moyenne 539,75) ; Crivelli 540, 539, 533, 521 (533,25) ; Dr Egli 505, 532, 507, 514 (514,5) ; Fischer 526, 519, 511, 529 (521,25) ; Flückiger 529, 543, 539, 538 (536,5) ; E. Leibundgut 521, 525, 520, 517 (520,75) ; Fr. Leibundgut 524, 524, 518, 524 (522,5) ; Morf 511, 508, 503, 514 (509) ; Schaffner 506, 519, 517, 524 (516,5) ; Scherler 512, 524, 509, 521 (516,5) ; Schwab 527, 526, 519, 518 (522,5) ; Seeger 507, 524, 521, 511 (515,75).

Sur la base de ces résultats participeront aux derniers tirs d'entraînement, qui auront lieu les 24, 25 et 26 août, à Goldau, les 7, 8 et 9 septembre, à Stans : 300 m. Ceresola, Giooco, Dr Geiger, Grünig, Horber, Lienhard, Reich, Salzmänn, Tellenbach et Zimmermann. 50 m. : Andres, Büchi, Crivelli, Fischer, Flückiger, E. Leibundgut, F. Leibundgut, Schaffner, Scherler et Schwab.

### Les championnats du monde cycliste

Voici quels seront les coureurs cyclistes qui représenteront nos couleurs aux championnats du monde cyclistes, en Belgique, du 11 au 18 août :

Vitesse professionnels, Dinkelkamp ; vitesse amateurs, Wägelin et Kaufmann ; demi-fond, Gilgen et éventuellement Henri Suter ; route pour professionnels, Egli, Amberg et Alfred Bula, remplaçant Blattmann ; route pour amateurs, Buchwalder, Wyss, Nievergelt, remplaçant Ott.

## En souvenir de la deuxième bataille de la Marne



A Soissons (Aisne) a été élevé ce monument imposant en mémoire des victimes tombés dans la deuxième bataille de la Marne, en juillet 1918.

### La coupe Davis de tennis

Hier après midi, à Wimbledon, devant 7000 spectateurs, l'équipe anglaise Hughes-Tucky a battu l'équipe américaine Allison-van Ryn par 6-2, 1-6, 6-8, 6-3, 6-3. Les Anglais, ayant gagné les deux matches de simple samedi, conservent donc la coupe Davis, et les deux rencontres qui doivent se jouer aujourd'hui, mardi, ne seront plus qu'une formalité.

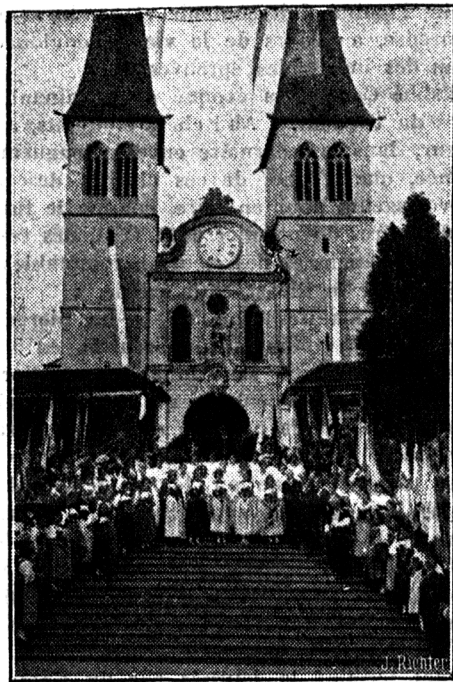
### Les championnats d'Europe de lutte libre

Dix nations se sont inscrites pour les championnats d'Europe de lutte libre (Bruxelles 5-7 septembre). Ce sont l'Allemagne, la Belgique, l'Italie, l'Esthonie, la Tchéco-Slovaquie, la Suède, la Hongrie, la France, la Suisse et l'Angleterre.

## La fête fédérale de musique

La seconde journée de la fête fédérale de musique s'est close par un banquet officiel, auquel participèrent 180 personnes. La bienvenue aux invités fut souhaitée par M. Kurzmeyer, ancien maire et président du comité d'organisation. Puis, M. le professeur Lombriser, de Fribourg, président de la Société fédérale de musique, remercia le Conseil fédéral et les Chambres fédérales. Il annonça que la Société fédérale de musique, qui existe depuis 73 ans, compte actuellement 1179 sections et plus de 34,000 membres de toutes les régions de la Suisse. A son origine, la Société comprenait 20 sections.

M. Zimmerli, maire de Lucerne, apporta le salut des autorités municipales, en soulignant, en outre, le travail patriotique qu'accomplissent en Suisse les sociétés de musique. M. le professeur Troyon, de Lausanne, président central de la Société fédérale de chant, transmit enfin le salut et les vœux de celle-ci.



Réception du drapeau fédéral devant la Hofkirche, à Lucerne.

Voici les résultats des concours des classes supérieures :

Classe supérieure. Fanfares (laurier or) : 1. Granges, Helvetia, 87 points.

Classe supérieure. Harmonies (laurier or) : 1. Stadtmusik, Berne, 98 p. ; 2. Rütli-Tann, Helvetia, 94 ; 3. Harmonie de Wädenswil, 90 ; 4. Stadtmusik, Winterthour, 85 ; 5. Metallharmonie, Binningen, 83.

1<sup>re</sup> classe. Fanfares (laurier or) : 1. Bâle, fanfare des cheminots, 93 ; 2. Stadtmusik, Aarau, 91 ; 3. fanfare de Pratteln, 87 ; Stadtmusik de Zofingue, 84.

1<sup>re</sup> classe. Harmonies (laurier or) : 1. Chiasso, Musica Cittadina, 95 ; 2a. Stadtmusik, Berthoud, 94 ; 2b. Stadtmusik, Thoun, 94 ; 3. Stadtmusik, Zoug, 92 ; 4. Harmonie, CErlikon-Seebach, Zurich, 90 ; 5a. Harmonie de Biberist, 89 ; 5b. Mendrisio,

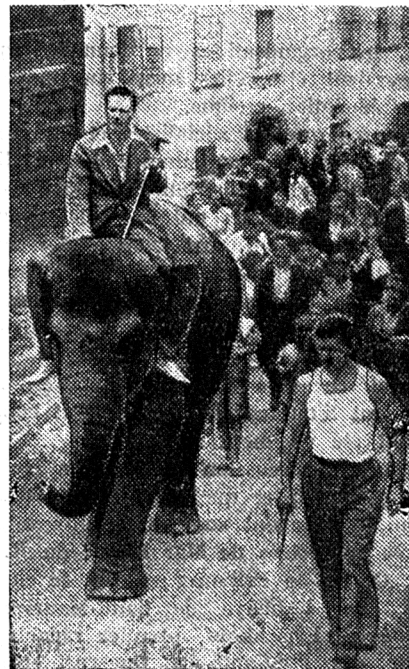
Civile Filarmonica, 89 ; 6a. Stadtmusik, Brugg, 86 ; 6b. Stadtmusik, Frauenfeld, 85 ; 7. Harmonie Näfels-Möllis, 83.

2<sup>me</sup> classe. Fanfares (laurier or) : 1. Concordia de Langendorf, 92 ; fanfare de Boujean, 87 ; 3a. fanfare d'Ostermundigen, 86 ; 3b. Union instrumentale, Payerne, 86 ; 4a. fanfare d'Oftringen, 83 ; 4b. Harmonie, Steffisburg, 83 ; 5. fanfare de Wynau, 82 ; 6a. fanfare de Koelliken, 81 ; 6b. fanfare d'Oberentfelden, 81.

Concours de musique de marche : premier rang, 40 points : Stadtmusik, Aarau, Stadtmusik, Berne, Harmonie, Binningen, Stadtmusik, Berthoud, musique d'Emmen, musique de Granges, harmonie d'Erlikon, musique de Pratteln, Helvetia de Rütli-Tann, Stadtmusik, Sursee, Harmonie de Wädenswil, Stadtmusik de Winterthour et Stadtmusik de Zoug.

Deuxième rang, 39 points : harmonie, Biberist, Stadtmusik, Bischofszell, Stadtmusik, Brougg, musique Tædi, de Diesbach, Stadtmusik de Frauenfeld, musique de Hasle-Rüegsau, musique de Kœniz, Concordia, Langendorf, Stadtmusik de Laufon, Mendrisio, Civile Filarmonica, musique de Neukirch-Egnach, Feldmusik de Schœtz, musique de Teufenthal, harmonie de Thalwil, Jägermusik de Wettingen, et musique de Ziefen.

## Le voyage de l'éléphant



Halliburton, l'auteur américain, vient d'arriver à Turin sur l'éléphant « Miss Dolly ».

Au cours d'une excursion en automobile, Halliburton a été légèrement blessé, tandis que le pachyderme se reposait dans une écurie. Les pieds de l'éléphant ont fortement souffert de la marche sur l'asphalte. L'aventure est maintenant terminée et l'éléphant regagnera le Jardin d'acclimatation de Paris, par chemin de fer.

## Nos maisons d'éducation

### Le collège Maria-Hilf à Schwytz

Le collège de Maria-Hilf à Schwytz a été fréquenté durant l'année qui vient de s'écouler par 588 élèves, dont 6 Fribourgeois. En ce qui concerne les examens de maturité, il y a 38 élèves pour le baccalauréat littéraire, 16 pour le baccalauréat scientifique ; 3 pour le baccalauréat commercial et 24 pour le diplôme cantonal.

Durant l'année scolaire, le collège a eu la douleur de perdre Mgr Huber, ancien recteur et dom Ab-Uby, professeur de philosophie.

L'année 1934-1935 s'est terminée les 11 et 12 juillet, en présence de nombreux dignitaires ecclésiastiques.

Les cours de cet excellent institut recommenceront le 1<sup>er</sup> octobre.

## Manœuvres militaires allemandes



Près de Kræmig, sur les rives de l'Oder, ont récemment eu lieu les manœuvres de la cavalerie allemande. Le principal exercice consistait dans la traversée du fleuve, à l'aide du radeau flottant que représente notre cliché. Outre le comman-

dant du régiment et le commandant de la brigade, plusieurs officiers du commandement général de Stettin prenaient part aux manœuvres. De nombreux représentants de la presse et beaucoup de curieux étaient présents.

## La vie économique

### La fermeture des magasins à Lausanne

On nous écrit : Le refus du gouvernement vaudois de ratifier le nouveau règlement limitant les heures d'ouverture des magasins à Lausanne met en évidence, une fois de plus, la difficulté actuelle de légiférer dans ce domaine de façon à assurer vraiment le bien commun.

Cette difficulté réside dans l'évolution qui s'est accomplie au sein du commerce sous l'influence du libéralisme. Alors que, il y a encore trente ou quarante ans, les négociants se spécialisaient dans une branche, la plupart des commerces modernes sont devenus de véritables bazars ; les épiciers vendent des produits laitiers, des légumes, des fruits, de la droguerie, de la parfumerie, du vin, de la bière, du tabac, et parfois même de la papeterie, de la librairie, de la mercerie ; le laitier vend de l'épicerie et des primeurs ; le marchand de tabac tient de la papeterie et de la librairie ; certains boulangers se mettent à tenir aussi de l'épicerie ; les pharmaciens vendent de la droguerie et les droguistes, des produits pharmaceutiques, etc. Il est des marchandises qui se retrouvent un peu dans tous les genres de magasins.

Le tohu-bohu sur lequel Mercure étend actuellement son caducée est cause de la mésaventure advenue au malchanceux règlement lausannois. En effet, en obligeant certains négociants à fermer leur magasin à 5 heures le samedi après midi, alors que d'autres, vendant accessoirement les mêmes produits, pourraient garder le leur ouvert beaucoup plus tard, on créait, au détriment des premiers, une inégalité qui a été fatale à la réglementation, bien que celle-ci fût désirée d'un grand nombre de détaillants. Le remède ? Nous ne l'entrevoions que dans l'institution des corporations qui soustraira ces problèmes aux préoccupations électorales et les résoudra dans le cadre professionnel. Ce remplacement de la question sur son véritable terrain, les laitiers lausannois qui, sans attendre de nouveaux avatars, viennent de décider de tenir leur boutique fermée, le dimanche, à partir de 10 heures du matin, semblent en avoir saisi l'impérieuse nécessité.

A. A.

## Un nouveau record d'aviation



STOPPANI,

l'aviateur italien qui a établi le nouveau record de distance, sans arrêt, ayant volé de Trieste à la Somalie anglaise : un trajet de 4936 kilomètres en 25 heures.

## Echos de partout

### Le plumet contre les gaz asphyxiants

C'était l'autre jour, dans le métro, à Paris. Un jeune Saint-Cyrien, en tenue de gala, était accoté dans l'angle d'une porte. Non loin de lui, se trouvait un de ces loustics parisiens, à l'œil en éveillé, au geste rigolo, à l'accent faubourien. Et voilà que, après avoir contemplé pendant quelques secondes le jeune Saint-Cyrien, il lui dit : — Ben, mon colon, avec un plumet comme ça, tu peux dire que les gaz reculeront !

Ce fut, dans le cercle étroit des voyageurs, un éclat de rires auxquels le jeune Saint-Cyrien eut le bon goût de participer.

### Mot de la fin

Entre amies : — Oh ! ma chère ! Il vient de demander ma main !

— Méfie-toi ! Il voulait demander la mienne d'abord ; mais... il n'y a rien dedans !

## Pour la langue française

« Les hygiénistes ont procédé à l'étude de la question de savoir s'il valait mieux manger des fruits au commencement ou à la fin du repas. »

Procéder à l'étude de la question de savoir si... se dit plus simplement par examiner si.

## Fête centrale des étudiants suisses

Soleure, 29 juillet.

La matinée de lundi a été consacrée à une séance scientifique. Deux conférences ont été faites, l'une en langue allemande et l'autre en langue française, sur : *La véritable éducation du citoyen*. Les rapporteurs, MM. Krieger, de Berne, et Joseph Verdon, de Fribourg, ont développé le sujet de la manière suivante :

La Suisse libérale du XIX<sup>me</sup> siècle est devenue, par une conséquence fatale de son libéralisme, une Suisse étatiste qui s'épuise peu à peu. Depuis longtemps, on s'inquiète pour l'avenir de notre pays d'une certaine transformation qui le pousse, au nom de l'utilitarisme et du progrès, à l'abandon de ses mœurs, à l'oubli du passé, à la recherche, avant tout, de l'argent et du bien-être. L'affaiblissement de certaines qualités essentielles du citoyen, comme le patriotisme, le dévouement civique et la solidarité nationale, est incontestable.

Une grande confusion règne dans les esprits quant au rôle de l'Etat, aux droits et aux devoirs des citoyens. Quelles fonctions n'est-on pas disposé aujourd'hui à confier à l'Etat ? Les uns en feraient l'unique industriel, l'unique commerçant, l'unique agriculteur, l'unique professeur. L'évolution de l'Etat dans ce sens monopolisateur épuiserait la Suisse.

Un témoignage déconcertant qu'une large part des Suisses n'a plus la saine notion du rôle de l'Etat, des droits et des devoirs du citoyen n'est-il pas le fait que 425,000 citoyens suisses ont accepté l'initiative de crise ? On fait appel au secours de l'Etat après l'incendie, la grêle, la mauvaise récolte. Qu'il y ait anniversaire, fête de tir, de gymnastique, de musique, on ne doute pas d'obtenir un subside de l'Etat. Celui-ci se ruine peu à peu et est obligé de recourir à des impôts directs et indirects excessifs pour éviter la banqueroute.

Certains citoyens n'ont plus conscience de leurs devoirs envers la patrie et des patrons congédient leurs employés qui doivent faire du service militaire.

On exagère le caractère de la situation actuelle ; on peut bien affirmer que la stabilité de l'ordre serait compromise dans notre pays si de semblables circonstances devaient se prolonger.

Les rapporteurs se sont appliqués ensuite à fixer la vraie notion de l'Etat, des droits et des devoirs qu'il faudrait donner aux citoyens.

On ne peut accepter, ni refuser en bloc toutes les réformes qu'on propose pour améliorer la situation. Il faut faire un choix et s'efforcer de proposer aux citoyens un idéal. Celui-ci ne peut être que la vie sous ses divers aspects, physique, intellectuel, moral, religieux et professionnel.

L'Etat doit assurer aux citoyens la vie physique et compléter les autres institutions naturelles, antérieures à l'Etat, la famille et la profession. La sécurité du citoyen, la protection de ses droits, l'assurance d'une possession paisible de ses biens sont du ressort de l'Etat qui doit aussi aider aux particuliers à parvenir au bien-être. Mais les particuliers ne doivent pas oublier que ce soin incombe en premier lieu et avant tout à eux-mêmes.

L'Etat ne doit intervenir que lorsque l'intérêt général le réclame et respecter toujours les droits des familles et des professions.

Le rôle de l'Etat, c'est d'assurer la vie physique, mais il ne saurait oublier que cette vie physique est subordonnée à la vie spirituelle. L'Etat devra donc établir une synthèse et une hiérarchie des valeurs vitales.

Servir la vie, toute la vie et la vie de tous, c'est le seul idéal qui puisse être national et il faut ramener l'Etat à cette tâche.

Quels sont les droits et les devoirs du citoyen ? Ce sont les droits politiques de citoyen d'une démocratie dont les principaux sont le droit d'initiative, le droit de référendum, le droit de vote et le droit d'élection.

Le premier devoir du citoyen est de se soumettre à l'Etat, puisqu'il est légitime, obéir aux lois et aux autorités, concourir aux charges publiques en payant l'impôt.

Chaque citoyen devrait, par son attitude, par ses actes, par ses paroles, faciliter l'application de la loi et l'action des autorités et contribuer à créer un esprit public fait de confiance en soi, d'optimisme, de générosité et de dévouement à la chose publique.

Le bon citoyen s'efforce de se suffire à lui-même, mettant tous ses soins à ses affaires, sans pourtant nuire au bien général ou s'en désintéresser. Le vrai citoyen devrait s'intéresser davantage à la vie publique en assistant mieux aux assemblées communales et paroissiales, en prenant toujours part aux élections et votations. C'est un devoir civique aussi de n'accepter une charge publique qu'avec la conviction qu'on est réellement capable d'en assumer les charges.

Enfin, le citoyen doit être fier de son pays, de sa foi, de ses institutions. Il doit se préoccuper de conserver les vertus traditionnelles de sa race. On doit pouvoir compter en tout temps sur lui, sur sa fidélité, sur son christianisme et sur son patriotisme.

Dans la troisième partie de leur exposé, MM. Krieger et Verdon ont étudié les moyens de réaliser l'éducation civique dont ils avaient fixé les principes.

Et d'abord ce n'est pas l'Etat qui doit se charger de donner à tous les Suisses une ins-

truction civique officielle théorique, qui ne serait pas un moyen de mettre dans les cœurs de la jeunesse un patriotisme solide. L'enseignement théorique de la législation et des détails de la constitution politique n'a rien à faire avec la vraie éducation du patriotisme. Le code civil, par exemple, est souvent mieux connu par ceux qui étudient les lois que par ceux qui les observent consciencieusement.

Ce sont aux organismes naturels à réaliser l'éducation du citoyen.

Les futurs citoyens doivent acquérir au foyer de la famille d'abord les vertus domestiques qui sont le fondement des vertus publiques, telles que l'obéissance, la justice, le dévouement.

A l'école primaire, chacune des branches enseignées pourrait servir à l'éducation nationale. L'enseignement de l'histoire doit fournir naturellement les plus nombreuses et les plus efficaces occasions d'éducation civique. Mais il faut préserver l'école des interprétations toujours plus fantaisistes de l'histoire suisse. L'école doit aussi donner à l'enfant la science de la vie en éveillant chez lui un bon sens clair et lucide.

Après l'école primaire, il faudrait perfectionner et achever l'éducation des citoyens qui n'ont pas le privilège de continuer leurs études dans les cours complémentaires d'abord. La profession organisée devrait être ensuite pour ses membres un milieu et un moyen essentiel d'instruction civique. C'est, en effet, dans sa vie réelle et concrète, en face de ses devoirs comme de ses intérêts quotidiens qu'il importe de former le citoyen.

Enfin, les organisations de jeunesse politiques devraient être, elles aussi, un moyen de véritable éducation civique.

C'est parce que les socialistes et les communistes ont préparé leur jeunesse il y a dix ou vingt ans qu'ils sont aujourd'hui si agissants.

Enfin les rapporteurs ont préconisé, pour les jeunes gens qui continuent leurs études, un développement de l'instruction civique dans les collèges et la création dans les universités de chaire de culture suisse, comme il en existe une à l'université de Fribourg.

Les conférences de MM. Krieger et Verdon, qui témoignaient d'un travail intelligent et consciencieux, ont été vivement applaudies.

Une grande discussion générale a suivi, à laquelle prirent part quelques jeunes étudiants, mais qui dut surtout son intérêt aux interventions très appréciées de Mgr Beck ; du R. Père Manser, O. P., de Fribourg ; de M. le chanoine Bussard, de l'Abbaye de Saint-Maurice ; de M. l'abbé Dr Frischkopf, premier rédacteur de la *Revue des étudiants*, à Lucerne, enfin de M. le Dr Meile, président de l'Association des membres honoraires.

Certains points furent utilement complétés au cours de cette discussion. Il en ressortit surtout que notre pays manque de plus en plus de chefs politiques et qu'il importe donc que les étudiants se préparent sérieusement à le devenir. Les orateurs insistèrent beaucoup sur le rôle de la famille dans l'éducation civique, sur le sentiment du devoir et du dévouement aux autres qu'il faut absolument donner aux enfants, et sur l'obligation pour les étudiants d'entreprendre un apostolat social.

Au cours de cette assemblée du matin, on entendit encore un rapport très intéressant sur le sujet de la discussion centrale que les sections avaient dû traiter pendant l'année : *Notre idéal catholique dans le domaine de la formation et de la vie professionnelle*. En outre, l'assemblée vota deux résolutions :

La première propose à la Direction de l'instruction publique du canton de Fribourg de créer à l'Université une chaire permanente pour l'encyclique sociale *Quadragesimo Anno*. L'autre résolution a la teneur suivante :

« La 92<sup>me</sup> assemblée générale de la Société des étudiants suisses à Soleure, réunissant un grand nombre de membres et d'actifs, est convaincue que la révision totale de la Constitution fédérale est la condition nécessaire du rétablissement de l'unité morale et de la force vitale du peuple suisse, ainsi que de l'arrêt de la décomposition politique et sociale actuelle. La révision totale peut seule répondre aux exigences d'un nouveau régime social et politique. Les 1300 membres actifs de la Société et les 3500 membres honoraires, exerçant des professions universitaires, se prononceront, le 8 septembre, par un *oui* résolu, pour l'œuvre patriotique de la révision totale. »

L'assemblée accepta l'invitation de l'Association des membres honoraires de la Suisse orientale de tenir la prochaine Fête centrale dans cette région.

### La proclamation des vétérans et la réception des candidats

Lundi après midi, les étudiants suisses se sont rendus en cortège à « La pierre de Wenggi », à quelque demi-heure de Soleure, dans une clairière très agréable par sa fraîcheur et émouvante par le souvenir historique qu'elle rappelle.

La société de musique de Soleure prêtait son concours à cette manifestation, comme à toutes les précédentes, et la cérémonie fut ponctuée de morceaux de musique et de chants d'ensemble très réussis.

M. Paul Torche, président central, adressa quelques paroles pleines d'une respectueuse émotion aux membres qu'il proclama vétérans de la Société. Parmi eux, nous avons relevé les noms de quelques Fribourgeois : M. l'abbé Brühlhart,

chapelain, à Saint-Aubin ; M. l'abbé Collomb, directeur du musée pédagogique à Fribourg ; M. Lampert, professeur à l'université de Fribourg ; M. Adrien Mauroux, contrôleur des hypothèques, Fribourg ; M. Rodolphe Nicod, médecin à Châtel-Saint-Denis, et M. Denis Ober-son, médecin à Fribourg.

Une partie de ceux qui furent proclamés vétérans étaient là pour recevoir le ruban d'honneur et ce n'est pas sans émotion que l'on vit même l'un d'eux embrasser le président central.

La réception des candidats ne fut pas moins belle et moins enthousiaste.

M. le conseiller national Jæggi, de Soleure, et M. l'abbé Collomb, de Fribourg, adressèrent aux cadets de la Société des paroles débordantes d'affection, d'optimisme et de paternels conseils d'amour dévoué à la patrie et de fidélité à la Société.

Le discours de M. l'abbé Collomb toucha particulièrement les cœurs. Il développa, avec cette éloquence enflammée dont il a le secret, la devise de la Société : vertu, science et amitié. La vertu doit faire de vos âmes, étudiants suisses, a dit M. l'abbé Collomb, des âmes d'élite, prêtes à ce dévouement, à cette obéissance générale, à cette soif de sacrifice que l'Eglise réclame de ses enfants.

Mais, dans le véritable étudiant suisse, le chrétien ne saurait se séparer du citoyen sur lequel la cité est en droit de compter dans les bons et les mauvais jours.

Aux étudiants suisses, il appartient de réagir contre les semailles de doctrines dissolvantes qui s'essaiment chez nous l'idée de patriotisme, avec une énergie rendue plus efficace par la charité chrétienne dont ils ne doivent jamais se départir. L'exemple de Nicolas Wenggi donne de cette charité un sublime enseignement. La science s'acquiert au cours des années d'étude où les étudiants doivent enseigner sérieusement.

Enfin, l'amitié doit soutenir et rendre moins douloureuse, au cours de la vie, le douloureux fardeau des inévitables épreuves.

M. l'abbé Collomb a évoqué en terminant les cloches du 1<sup>er</sup> août. « Ah ! chers étudiants, a dit l'orateur, dans une dernière envolée longuement acclamée, que l'écho de ces cloches descende dans vos cœurs pour en faire, comme le furent ceux des pères du premier août 1291, des cœurs virils de chrétiens et des cœurs indomptables de patriotes pour le Christ et la patrie. »

Après la manifestation de « La pierre de Wenggi », les étudiants sont rentrés en ville, contents et gais, non sans louer encore l'organisation de cette fête centrale, qui est exemplaire.

A la tombée de la nuit, ils ont fait un grand cortège aux flambeaux à travers les rues de Soleure et la population leur a témoigné de nouveau une grande sympathie. Sur le grand escalier de la cathédrale de Saint-Ours, des feux d'artifice d'une richesse et d'une originalité extraordinaires ont mis fin à la manifestation, au cours de laquelle un discours patriotique a été prononcé par M. le curé de Soleure.

Ils ont terminé la journée par un Kommers à la Schützenmatte.

### La fin d'un conflit

On nous écrit de Sion :

Comme nous l'avons laissé entendre, le conflit de la Dixence a trouvé rapidement une solution. En effet, à la suite d'une nouvelle entrevue entre la direction et les délégués ouvriers, qui s'est déroulée à l'Office cantonal du travail, à Sion, sous la présidence de M. Troillet, chef du département de l'Intérieur, les propositions suivantes dudit Office ont été acceptées par les deux parties, sous réserve de ratification par leurs mandants :

1<sup>o</sup> Les ouvriers italiens saisonniers qui ne remplissent pas les emplois de spécialistes seront immédiatement congédiés.

2<sup>o</sup> La baisse des salaires sera du 5 % au lieu du 10, comme elle avait été primitivement fixée ; le prix de la pension restera du 10 % moins élevé.

3<sup>o</sup> Aucune représaille ne sera exercée par la Direction envers les ouvriers mêlés aux récents événements.

Nous croyons savoir que le nombre des ouvriers italiens obligés de quitter les chantiers du Val-des-Dix à la suite de cet arrangement serait d'une quarantaine environ, qui seront immédiatement remplacés par des ouvriers du pays.

### La fête de tir de petit calibre, à Olten

Alors que la journée de samedi a été consacrée aux concours de tirs pour le gobelet, la journée de dimanche a vu l'arrivée en ville de nombreux visiteurs. Par contre, hier lundi, a été une journée de calme. Des résultats remarquables ont été obtenus surtout dans les tirs pour la maîtrise, en particulier celui de Scheidegger, de Waltenschwil, qui a fait 478 points en 50 coups. Pendant la première journée, 36,000 cartouches ont été tirées, dimanche 56,000 et lundi 40,000.

### Après la crue du Rhône

La brèche du Rhône est à peu près complètement aveuglée. Ces travaux délicats ont été très rapidement menés qu'on ne l'avait supposé.

On continue à Châteauneuf à dégager les terrains inondés et quatre pompes sont continuellement en action. Le domaine de l'Etat est à présent hors de l'eau. Les champs ont repris leur aspect normal. Les dégâts ne sont pas trop élevés.

### Les éclaireurs suisses partis pour la Suède

Bâle, 27 juillet.

A cette heure, plus de deux cents routiers, éclaireurs aînés de toute la Suisse, voyagent vers la Suède. C'est dans une petite île de l'archipel de Stockholm que va avoir lieu un « revormoot » mondial. Tous ces rovers sont impatients de prendre contact avec des frères de vingt-quatre pays. Mais s'il est certes très agréable de faire connaissance avec des Tchèques ou des Finlandais, c'est tout d'abord entre nous, Confédérés, que nous voulons nous lier. Aussi, ce raid routier a-t-il commencé par un camp préparatoire de deux jours à Bâle.

Cette volonté d'unité a été soulignée tour à tour par notre chef de délégation et son second, chef bernois.

Notre devise nationale : « Un pour tous, tous pour un », sera la devise des Suisses à Ingara. Des différences existent et nous les aimons, mais notre unité doit être quelque chose de réel. Nous voulons être des frères, comprendre ceux qui ne pensent pas comme nous ; et c'est en étant solidaires que nous leur montreront ce qu'est notre petite patrie.

Voilà un élément de notre attitude en face des temps difficiles vers lesquels nous allons.

Pour surmonter ces difficultés, nous ferons tout notre possible pour être vraiment « rovers ». Et cet idéal de « rover » est tout entier contenu dans le simple cri de ralliement choisi autour du feu vendredi soir : « Sourire et servir jusqu'au bout ». L'entrain qui règne parmi nous est tel qu'il n'est plus nécessaire de le recommander. Ce n'est pas à l'amusement des conversations dans une langue mêlée de français et de *Schwyzerdütsch* ni seulement aux chants qui ne cessent de fuser que nous le devons, mais à notre certitude de servir un bel idéal. Nous voulons ne pas penser à nous sans cesse, mais servir les autres. Nous sommes des chevaliers qui se rendent utiles ; nous devrions être encore plus des croisés qui servent Dieu. Par notre effort quotidien, nous nous préparons aux grandes actions, car « Dieu n'aime, au fond, que l'héroïsme ». « Tous ses amis, un jour ou l'autre, il les met en demeure et leur fait la grâce d'être des héros. »

G.-M. M.

Berlin, 30 juillet.

Environ 200 éclaireurs suisses se rendant au Camp international des routiers, à Stockholm, ont passé dimanche à Berlin. A la gare d'Anhalt, ils ont été salués par un représentant du ministre de Suisse et un membre de la Direction des jeunesses allemandes. M. Dinichert, ministre de Suisse, a salué les routiers à leur départ. A Stralsund, la délégation s'est embarquée pour la Suède. La délégation est accompagnée notamment de M. von Bonstetten, président de la Fédération suisse des éclaireurs, et de M. Blondel, commissaire fédéral.

### Le camp-école des chefs éclaireurs suisses

On nous écrit :

La Fédération des éclaireurs suisses organise chaque année un triple camp-école de perfectionnement pour permettre aux chefs scouts des trois branches louveteau, éclaireur et routier, de se retremper dans une authentique ambiance scout, de reviser ou de compléter éventuellement leurs connaissances théoriques et pratiques du scoutisme.

Le sixième cours éclaireur eut lieu sous la direction de M. Louis Blondel, chef suisse et archéologue genevois bien connu, du 14 au 24 juillet, dans un parc idéal et tranquille, appartenant au Club alpin des éclaireurs suisses. Sur 26 campeurs, le cours comptait 18 catholiques (quatre aumôniers), preuve que le scoutisme progresse peu à peu dans les milieux catholiques et que chefs et aumôniers éprouvent le besoin de se mettre à la hauteur de la tâche. Le cours réussit parfaitement, dans une atmosphère de chaude amitié, d'entrain au travail, de joie et de noblesse. La vie spirituelle du camp-école fut cultivée tout comme la technique scout. Les participants catholiques purent assister chaque jour à l'une des cinq messes qui étaient célébrées dans la grande tente-chapelle, y faire ensemble la prière du matin et y communier. Ils s'y réunissaient de nouveau pour la prière du soir. L'aumônier catholique du camp s'efforça aussi de prendre contact avec chacun d'eux.

Dans un pays mixte comme la Suisse, nous devons apprendre à être pratiquement d'excellents catholiques au milieu des citoyens qui n'ont pas notre foi, écartant tous les compromis déplorablement pour mieux assurer le respect mutuel des personnes. Le camp-école scout travaille dans ce bel esprit de pacification.

Souhaitons que les chefs catholiques aillent de plus en plus nombreux « ranimer » leur scoutisme à la source même, c'est-à-dire au cours de perfectionnement de Kandersteg, afin de consolider les bases techniques, pédagogiques et spirituelles du mouvement éclaireur.

A. V.

# FRIBOURG

## Grand Conseil

Séance du 30 juillet

Le Grand Conseil a commencé, ce matin, sa session extraordinaire.

Il a examiné le message du Conseil d'Etat sur le projet de création d'une caisse d'amortissement agricole.

M. Bays a fait rapport au nom de la commission d'économie publique.

Le Grand Conseil est entré en matière sur les projets de restauration ou de construction de routes pour la lutte contre le chômage.

### Tir de section à Courtepin

On nous écrit :

La société de tir Union Courtepin-Courtaman-Barberèche est prête à recevoir les 1000 tireurs de la Fédération du Lac (président, M. Feller, Albert, député), les 3 et 4 août.

Depuis trois semaines, ses membres travaillent avec une activité fiévreuse, un enthousiasme remarquable, à la construction de la cantine, du stand, de la ciblérie. M. le comte Pierre de Zurich, les conseils communaux de Courtepin, Courtaman, Barberèche; le conseil paroissial de Barberèche, ont rivalisé de générosité envers la société. Les Entreprises électriques fribourgeoises, par l'entremise de M. Carrard, chef de réseau, ont également fait preuve d'un haut esprit de patriotisme en fournissant le courant à des conditions avantageuses.

Samedi, de 13 h. 30 à 19 h., les balles égraineront leurs notes sonores, tandis que, à la cantine, régie par la société, l'orchestre champêtre « L'Avenirette » jettera ses notes entraînant pendant l'après-midi et la soirée.

Dimanche, tir de 6 h. à 18 h. A 9 heures, une messe spéciale sera dite à l'école catholique de Courtepin. Le banquet officiel, à 12 h., réunira plusieurs hôtes de marque, des représentants des autorités, dont un prochain communiqué dira les noms. De 14 h. à 17 h., la fanfare de Barberèche réglera l'auditoire par un concert minutieusement préparé.

Depuis 20 h., après la distribution des couronnes de sociétés, le Club des jodlers l'Alpresli et l'orchestre champêtre alterneront leur programme durant toute la soirée.

La compagnie F. M. A. organisera deux trains spéciaux dont voici l'horaire :

22 h. 56	Fribourg	00 17
23 h. 01	Givisiez	00 11
23 h. 05	Belfaux	00 07
23 h. 10	Pensier	00 01
23 h. 15	Courtepin	23 55
23 h. 22	Cressier-C.	23 49
23 h. 28	Courgevaux	23 41
23 h. 31	Morat	23 38

La société de tir, la population tout entière souhaitent la bienvenue à tous ceux qui, les 3 et 4 août, se rendront à Courtepin, raviver les émotions du tir fédéral de 1934, goûter la simplicité, la cordialité, l'entrain d'un tir de section en campagne.

## SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

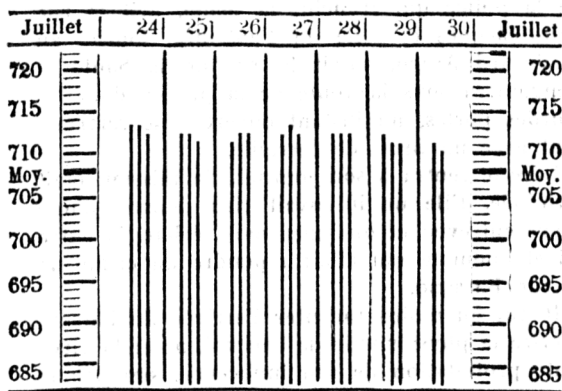
**Société de tir militaire, Fribourg.** — Militärschützenverein, Freiburg. — Les membres désirant se rendre dimanche matin, 4 août, au concours de sections à Rossens, doivent s'inscrire au local, brasserie des Tanneurs, jusqu'à mercredi 31 juillet, à 22 h. Si les inscriptions ne sont pas suffisantes, la course en autocar n'aura pas lieu et les tireurs devront se rendre individuellement à la place de tir. Départ prévu à 6 h., place du Petit Saint-Jean.

**Société sous-officiers, section pistolet.** — Les membres désirant se rendre au concours de sections à Rossens, dimanche matin, 4 août, sont priés de s'inscrire au local, café de la Croix-Blanche, jusqu'à vendredi 2 août, à 12 h. Le départ est prévu entre 6 h. et 8 h. du matin.

**Club alpin suisse, section « Moléson ».** — Demain soir, mercredi, à 8 h. 1/2, au local, séance : discussion de la course au Lochgrat-Rüdigenstizze.

### BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

30 juillet  
BAROMETRE



### THERMOMETRE

Heure	24	25	26	27	28	29	30
7 h. m.	13	17	19	16	18	20	18
11 h. m.	22	23	21	23	23	22	20
7 h. soir	23	23	20	23	24	23	

### Temps probable

Zurich, 30 juillet, 11 h. du matin.

Amélioration. Bise modérée.

# Nouvelles de la dernière heure

## Devant le Conseil de la Société des Nations

Paris, 30 juillet.

(Havas.) — Le correspondant du *Matin* écrit :

« Nous croyons savoir que les Italiens baseront principalement leur exposé concernant l'Abyssinie sur le thème du compromis adopté le 25 mai dernier, à Genève. L'Italie, qu'on représente comme hostile à la Société des Nations, prendra ainsi la défense des décisions de la Ligue. Cette position essentiellement « sociétaire » du gouvernement de Rome est le résultat le plus clair de l'effort de persuasion et de médiation poursuivi depuis une semaine par notre ambassadeur sur les instructions de M. Laval. »

Le *Petit Parisien* estime que M. Laval part ce soir pour Genève, sous de favorables auspices. Il dit : « Les échanges de vue probables de la dernière heure, entre MM. Laval et Eden, menés avec un esprit d'entente et de cordiale sympathie, ne manquent pas d'aider à parvenir au résultat vers lequel tendent les efforts conjugués des gouvernements de Paris et de Londres et aussi des gouvernements plus directement intéressés. »

L'*Excelsior* écrit :

« Il y a une guerre à éviter et non un jugement à rendre. C'est la seule préoccupation qui devrait dominer le débat de Genève, plus politique que juridique. La France et l'Angleterre ont un rôle pacifique à jouer. Dès la première heure, on l'a compris à Paris. On paraît, depuis quelques jours, le comprendre également à Londres. »

L'*Echo de Paris* s'exprime en ces termes :

« M. Mussolini doit comprendre qu'il nous mettrait en posture intenable si, par ses dires et ses gestes, il constituait à l'avance le dossier de l'agression abyssinienne et brisait avec éclat toute une série de traités. Il tient à coopérer en Europe avec les puissances conservatrices, et nous nous en félicitons. Mais sans ajouter dangereusement aux difficultés de sa tâche, il ne peut pas se comporter hors de l'Europe en force révolutionnaire. »

### La presse italienne expose une mauvaise cause

Rome, 30 juillet.

Dans un article de fond, le *Giornale d'Italia* écrit :

« Pour justifier une intervention de la Société des Nations, on parle de la parité des droits et devoirs de toutes les nations. Mais nous constatons qu'il n'existe aucune parité de droit quelconque entre l'Ethiopie esclavagiste qui dépeuple ses territoires par des razzias d'hommes et son gouvernement qui préfère la rapine au travail productif, qui ne sait pas rendre ses terres productives ni donner une unité morale à des populations différentes, et l'Italie qui assainit les marais pontins, et sa forte population qui a fait du travail sa loi morale et la base du droit public de l'Etat et qui a créé dans ses colonies de l'Afrique orientale des villages où vivent des esclaves enfuis d'Abyssinie. Par contre, il existe une parité de droit, mais non parité de fait, entre l'Italie et les grands empires qui se sont constitués dans le monde. C'est ici qu'il faut faire œuvre de justice. L'Italie revendique le droit d'agir comme l'ont fait autrefois de grandes puissances pour créer leur empire colonial. »

Le *Popolo d'Italia*, dans un article de son collaborateur diplomatique, intitulé : « Responsabilité », écrit : « Il y avait un moyen d'éviter que le conflit ne se liquidât par les armes. Londres aurait dû conseiller au négus d'accepter un compromis avec l'Italie, compromis « style britannique », c'est-à-dire similaire au compromis imposé par l'Angleterre à d'autres peuples plus fins que l'Abyssinie. Londres aurait ainsi épargné une épreuve orageuse à la Société des Nations et réparé les injustices commises à Versailles à l'égard de l'Italie. Quant à l'Ethiopie, elle se serait trouvée dans une position semblable à celle de l'Egypte, position fortement favorable, étant donné que la terre des Pharaons est de civilisation très ancienne, tandis que la terre du négus est de barbarie très ancienne. »

### Intensification des préparatifs italiens

Londres, 30 juillet.

Le correspondant du *Daily Telegraph*, au Caire, mande à son journal : Les troupes fascistes de Tripoli viennent d'être relevées pour être dirigées sur l'Abyssinie. D'autre part, le gouvernement italien procède à un recrutement intensif parmi les Arabes de Tripoli pour la formation de camps de travail en Erythrée.

### Sympathies pour les Abyssins

Londres, 30 juillet.

(Havas.) — On mande de Calcutta au *Times* : Une réunion monstre composée de Musulmans et d'Hindous vient de se tenir à Calcutta. Dans les discours qui ont été prononcés, l'attitude de l'Italie vis-à-vis de l'Abyssinie a été sévèrement condamnée, ainsi que celle des « puissances impérialistes » incapables de maintenir la paix. D'une façon générale, les fascistes et hitlériens ont été l'objet des critiques les plus vives, et les allusions italiennes aux « hommes de couleur » et aux « barbares » ont rendu plus aigus encore les ressentiments manifestés contre l'Italie.

Londres, 30 juillet.

(Havas.) — On mande d'Alexandrie au *Times* : Une très chaude sympathie vis-à-vis de l'Ethiopie se manifeste maintenant en Egypte, où

l'affaire italo-éthiopienne est suivie avec de plus en plus d'attention.

Le patriarche copte, qui est également chef religieux de l'Ethiopie, a ordonné une convocation du conseil de la communauté copte pour discuter les mesures que l'Eglise copte peut envisager pour « montrer sa sympathie à l'égard de l'Abyssinie ». »

L'Association des jeunes Musulmans a organisé une réunion monstre des Musulmans et des coptes pour la mise sur pied d'une commission « pour la défense de l'indépendance éthiopienne ». Des officiers égyptiens et turcs, en nombre considérable, ont décidé de s'enrôler dans l'armée éthiopienne. D'autre part, on s'émue de la hausse constante sur les marchés locaux de l'orge, hausse qui est due à des achats massifs italiens. On assure que toute la récolte égyptienne est sur le point d'être épuisée et que l'Egypte devra bientôt importer à des prix élevés.

### Le port de Djibouti va être renforcé par la France

Londres, 30 juillet.

Un télégramme de Djibouti parvenu à Londres, annonce que les autorités françaises auraient décidé de prendre des mesures pour protéger le port de Djibouti, dans la crainte d'un soulèvement de la population indigène, dont les sympathies vont aux Abyssins dans leur conflit avec l'Italie.

Ce télégramme déclare qu'un navire français a débarqué aujourd'hui à Djibouti, quatre canons de petit calibre, ainsi qu'une certaine quantité d'armes, de munitions, de fils de fer barbelés.

Il ajoute que la petite garnison, en Somalie française, sera vraisemblablement renforcée par des troupes sénégalaises.

### Un espoir de paix

Paris, 30 juillet.

Le directeur de l'*Ordre* écrit :

« Il y a quelques semaines, j'avais la conviction qu'une guerre italo-éthiopienne était inévitable. Aujourd'hui, je n'ai plus la même certitude, bien que l'accord entre deux parties qui se menacent ne soit pas facile. »

### Italie et Etats-Unis

Washington, 30 juillet.

(Havas.) — M. Rosso, ambassadeur d'Italie, a eu un bref entretien avec M. William Philipps, secrétaire d'Etat intérimaire. Il a déclaré aux journalistes que la question italo-éthiopienne n'avait pas été discutée et a refusé de faire d'autres commentaires. On croit savoir qu'il a discuté de questions commerciales notamment des négociations proposées au sujet d'un traité de réciprocité entre l'Italie et les Etats-Unis.

### La politique dans l'armée bulgare

Sofia, 30 juillet.

Le Conseil bulgare de la guerre a décidé de mettre à la retraite huit officiers considérés comme propagateurs des idées républicaines dans l'armée. Cette décision du Conseil sera soumise au roi.

### La restauration des Habsbourg

Vienne, 30 juillet.

D'après l'organe des « Heimwehren », une rencontre aurait lieu entre le roi Carol de Roumanie et le prétendant à la couronne des Habsbourg, entrevue à laquelle n'assisterait aucun homme politique.

### La mort du patriarche orthodoxe d'Alexandrie

Alexandrie, 30 juillet.

Mgr Meletios IV, patriarche orthodoxe d'Alexandrie, qui est mort, dimanche, d'une crise cardiaque, était âgé de 64 ans.

Peu de prélats ont eu une existence plus mouvementée que la sienne. Meletios Metaxakis était né en Crète en 1871. Fils d'humbles paysans, il fit ses études dans son village natal, puis il fut envoyé au séminaire du patriarcat à Jérusalem.

Après un début d'existence assez effacé, on le trouva candidat à l'archevêché de Chypre, son diocèse. Après son échec, il se rendit au mont Athos et publia un ouvrage qui fit sensation car il prenait parti pour l'influence grecque contre l'influence russe à la montagne sacrée. Il fut candidat au patriarcat œcuménique vacant, mais échoua également pour des raisons canoniques.

Il se rangea alors aux côtés de son compatriote crétois, M. Vénizélos, alors à la tête du gouvernement provisoire de Salonique et le lança avec ardeur dans la bataille politique.

La chute de Constantin amena celle du métropolitain d'Athènes, Mgr Theoklitos, non moins ardent politicien, qui a jeté l'anathème contre le chef de l'opposition et Mgr Meletios devint métropolitain d'Athènes.

Mais le retour du roi Constantin, en décembre 1920, mit fin à son activité. Mgr Metaxakis fut déposé par le synode, banni de l'Eglise, et il s'exila aux Etats-Unis.

Sur ces entrefaites, le remplaçant du patriarcat œcuménique étant mort subitement à Londres, la question du patriarcat, vacant depuis l'abdication, en 1918, de Germainos V, se posa.

Les milieux royalistes grecs ne voulaient pas d'un vénizéliste à la tête de l'orthodoxie, mais Meletios fut élu.

Le synode grec l'excommunia. En février 1922, il s'installa cependant à Constantinople. Il voulut réunir une conférence. Les Turcs cherchèrent à s'emparer de sa personne, et il fut, en juin 1923, délivré de ses ravisseurs par une patrouille française.

Sa situation était intenable. Il se retira le 10 juillet au mont Athos et signa son abdication le 20 septembre.

Il vécut pendant un certain temps dans la retraite au mont Athos, puis à Kephissia, près d'Athènes. En mai 1926, il fut élu patriarche d'Alexandrie.

Mgr Meletios, qui avait à plusieurs reprises été en Angleterre, était très favorable aux relations de l'orthodoxie avec l'Eglise anglicane et s'était, en 1930, rendu à la conférence de Lambeth. Il avait, dans ces dernières années, été candidat au patriarcat de Jérusalem, que l'élection toute récente de Mgr Timotheos, archevêque du Jourdain, lui avait ravi.

### Bandits américains

New-York, 30 juillet.

(Havas.) — Deux audacieux bandits ont pillé à main armée une bijouterie du quartier élégant de la cinquième avenue, s'emparant de bijoux évalués à environ 100 mille dollars et d'un collier de rubis qui avait appartenu à la reine Marie-Antoinette. La valeur du collier n'est pas comprise dans le chiffre de 100.000 dollars. Le collier de la reine figurait depuis une semaine dans une vitrine du magasin avec une notice certifiant son authenticité. Malgré des recherches rapides et prolongées, aucune trace des bandits n'a été découverte.

### Les Soviets et les paysans

Moscou, 30 juillet.

Le comité exécutif central des Soviets et le conseil des commissaires du peuple ont promulgué une décision supprimant les peines des paysans condamnés à des privations de liberté dépassant cinq ans ou autres mesures, si actuellement, ils travaillent consciencieusement et honnêtement dans les kolkhozes.

### Excursionnistes noyés

Salo, 30 juillet.

Une barque dans laquelle se trouvaient cinq excursionnistes de Brescia a chaviré sur le lac de Garde. Seul, un marin en permission a pu se sauver à la nage. Ses quatre compagnons ont péri.

## SUISSE

### L'assemblée générale des Etudiants suisses

Soleure, 30 juillet.

Une grande cordialité et une gaieté disciplinée ont animé le *Kommers* de hier soir, lundi. Cette agape nocturne, dans un jardin ombragé, au bord de l'Aar, favorisée par un temps idéal, a donné aux étudiants une occasion sans pareille de sympathiser et de vivre ensemble des moments inoubliables d'amitié.

Deux surprises leur étaient réservées, hier soir. La visite, d'abord, de M. Musy, ancien conseiller fédéral, qui fit aux étudiants, dans les deux langues nationales, un splendide discours. Après avoir rappelé les difficultés actuelles dans une franche et brève netteté, M. Musy a parlé de la révision de la Constitution. « Cette initiative est l'œuvre des jeunes, a-t-il dit, et en particulier de la Société des Etudiants suisses. Les jeunes ne doivent pas regretter d'avoir lancé cette initiative de révision, et, si on leur avait donné plus de temps pour faire la campagne, ils eussent certainement remporté une éclatante victoire. La révision est nécessaire et urgente. Sans regarder à droite ou à gauche, les jeunes doivent aller de l'avant avec un enthousiasme que rien ne saurait diminuer. C'est à eux qu'il appartient de sauver le pays. »

La deuxième agréable surprise de la soirée fut l'audition d'une marche de la Société des Etudiants suisses, composée pour la circonstance par le directeur de la musique de Soleure et exécutée par ce corps. Cette marche eut le succès qu'on devine. La soirée a été agrémentée encore par des chants d'étudiants et des productions de la musique de Soleure.

Aujourd'hui, mardi, c'est la dernière journée, réservée à des travaux administratifs.

### M. Antoine Schmid décline une réélection au Conseil des Etats

Frauenfeld, 30 juillet.

M. Antoine Schmid, conseiller d'Etat de Thurgovie, a informé la direction du groupe politique agraire qu'il déclinait une réélection au Conseil des Etats, en raison du travail considérable qu'il devra accomplir ces prochaines années comme chef du Département cantonal thurgovien de l'agriculture et de l'intérieur.

M. Schmid est conseiller aux Etats depuis 1928 et est âgé de 57 ans.

### Le marché couvert de Zurich

Zurich, 30 juillet.

Il a été procédé à la vente en deuxième enchère du marché couvert de la Limatplatz avec les quatre grands immeubles locatifs attenants ; le tout assuré 2 millions 400.000 fr. L'adjudication s'est faite au prix de 1 million 500.000 fr., somme qui suffit à peine à couvrir les deux premiers hypothèques bancaires de 1 million 600.000 fr. Toutes les autres créances, d'un total de 800.000 fr. environ, parmi lesquelles celles parfois très importantes de divers artisans, sont perdues.

### Cycliste tué

Uznach (Saint-Gall), 30 juillet.

A un croisement de rues, à Neuhaus, près d'Eschenbach, un cycliste, le jeune Felchlin, de Laupen (Zurich), âgé de 21 ans, est entré en collision avec une automobile et a succombé à de graves blessures internes.

# FRIBOURG

## Première messe à Albeuve

On nous écrit :

Dimanche, Albeuve avait l'honneur de fêter la première messe solennelle d'un de ses enfants, le R. Père Georges Pythoud, de la congrégation des Pères Blancs.

Depuis longtemps déjà, autorités et sociétés locales avaient uni leurs efforts pour rendre cet humble village de la montagne digne des belles fêtes dont il devait être le témoin, car, cette année, deux premières messes solennelles se célébraient dans son église paroissiale. Gracieux dans sa verdure, pour la circonstance, Albeuve avait revêtu ses plus beaux ornements.

A 9 h. 1/2, la croix, portée par un R. Père Blanc, suivie des chanteurs et du clergé, alla chercher le jeune prêtre à la cure. Le R. Père Pythoud, revêtu de la chéchia rouge, parut sous l'arc de triomphe, où deux enfants vinrent lui offrir, avec leur cadeau spirituel, le lis, symbole de la pureté sacerdotale. Puis, le cortège fit son entrée solennelle dans l'église, où le maître-autel, orné de blanc, se dressait majestueusement au milieu des massifs de fleurs.

Le R. Père Pythoud monta à l'autel, accompagné de deux confrères, Pères Blancs, tandis que le chœur mixte paroissial, sous la direction de M. Murith, chantait la messe de Pérosi, avec accompagnement d'orgue.

A l'évangile, M. Stückelberger, curé de la Plaine, à Genève, dans une brillante et vibrante allocution, s'adressant d'abord au jeune prêtre, lui souhaita la bienvenue dans son pays natal et son église paroissiale, où, après de longues années d'absence passées sous un climat torride, il fait aujourd'hui retour. Puis, en termes élevés, il souligna la mission divine du prêtre auprès des populations païennes de l'Afrique.

Au banquet, servi à l'hôtel de l'Ange, M. le doyen Menétray, révérend curé d'Albeuve, en termes élogieux, retraça le passé du jeune Père : doux et pieux, il fut toujours un sujet d'édification pour tous ses camarades.

M. Georges Barras, nommé major de table, salua, sous l'habit des Pères Blancs, son ancien chef militaire, aujourd'hui vrai chevalier du Christ.

Le R. Père Pythoud, en termes émus, remercia tous ceux qui avaient contribué à la réussite de cette fête. Il dit toute sa reconnaissance à M. le doyen, d'abord, qui a fait briller en lui les premières lueurs de sa vocation, puis à M. Richoz, ancien curé de Bulle, qui fut son second père.

M. Musy, ancien président de la Confédération, réunit en une seule pensée les deux nouveaux prêtres : M. l'abbé Gérard Beaud, qui restera dans le diocèse, et le R. Père Pythoud qui portera en Afrique le flambeau de la foi.

M. Maxime Pythoud, président de paroisse, se fit l'interprète de tous les paroissiens pour remercier le jeune prêtre de l'honneur et de la joie qu'ils ressentent aujourd'hui. Il souhaita que de nombreuses vocations surgissent à la suite du R. Père Pythoud, qui viendront grossir les rangs des chevaliers du cardinal Lavignerie.

M. Augustin Beaud, syndic, assura le jeune prêtre qu'Albeuve a mis toute sa bonne volonté et tout son cœur pour la préparation et la réussite de cette fête. Puis, laissant parler son cœur d'ancien maître d'école et de parrain, il s'est plu à faire l'éloge du nouveau prêtre.

M. l'abbé Peffrin, curé de Bulle, dit toute la joie qu'il éprouva en son âme de prêtre en assistant à la première messe du R. Père Pythoud, qui

fut, durant son séjour à Bulle, un éclaircisseur avisé et un catholique exemplaire.

On entendit encore M. Dubas, représentant du conseil paroissial de Bulle ; M. Pfulg, délégué de M. le préfet ; M. Gérard Pythoud, un membre de la famille du R. Père Pythoud ; M. André Boillat ; le R. Père Giroud ; M. François Pythoud ; M. l'abbé Stückelberger, qui tous eurent des paroles fort aimables pour le jeune prêtre.

Durant le banquet, un chœur formé des membres de la famille Pythoud, auxquels s'étaient joints quelques amis, sous la direction de Mme Jans, exécutèrent avec âme divers chants très applaudis. Quelques enfants en costume du pays, accompagnés au piano par M. Murith, se firent entendre dans quelques productions très appréciées.

A 15 h., tout le monde se rendit à l'église paroissiale pour la célébration des vêpres, que présida le R. Père Pythoud. Après la bénédiction du Saint Sacrement, l'hymne aux saints, chantée par le chœur mixte paroissial, termina majestueusement la partie religieuse de ce jour.

A la sortie des vêpres, un enfant de la paroisse, au nom des autorités et des sociétés locales, présenta au jeune prêtre les hommages de tous les paroissiens et le pria d'accepter un cadeau en gage de leur affection et de leur respect.

A la réunion familiale qui réunit encore tous les invités, prirent la parole : M. Cosandey et M. le professeur Overney, directeur au Séminaire, qui présenta au jeune Père les sympathies du Séminaire de Fribourg.

Après quelques productions données, soit par les jeunes filles et le chœur d'hommes d'Albeuve, soit par les membres de la famille Pythoud, chacun se retira réconforté par cette belle fête.

## Les « Souvenirs » de la Villa Saint-Jean

Chaque année, alors que les élèves, en groupes joyeux, quittent les accueillants bâtiments de la Villa Saint-Jean pour aller retrouver leurs parents, dans les différentes parties de l'Europe, la direction publie les *Souvenirs*, qui sont le reflet charmant de la vie de cet institut si apprécié. Toutes les phases de l'activité si diverse des élèves, de leurs études, de leurs récréations, de leur joie et de leurs peines, sont notées d'une façon vivante. Les élèves eux-mêmes égrènent leurs souvenirs et disent, avec une franchise attachante, les heures si pleines qu'ils passent dans une maison qui leur est chère, parce qu'elle s'efforce de leur communiquer ses traditions de piété, de ferveur dans le bien et d'ardeur pour l'étude.

Si l'on veut avoir une idée des matières si diverses traitées dans les *Souvenirs*, lisons le sommaire qui comporte : les congrégations de la Très Sainte Vierge ; le Cercle d'études sociales ; le rapport du trésorier ; la chronique sportive ; le Cercle d'études de Paris ; Paris-Lourdes à bicyclette ; Bordeaux-Londres ; nouvelles diverses ; bulletin bibliographique ; association des anciens ; jeunes anciens.

Si la vie sportive est très intense à la Villa Saint-Jean, on sait aussi que la vie religieuse a la place qu'elle mérite dans l'éducation. On s'efforce de préparer des citoyens courageux, conscients de leurs devoirs et de leurs responsabilités de chrétien, capables de défendre leur foi et de servir utilement leur pays. Le programme d'études est fort judicieusement conçu, suivant les nécessités de l'enseignement secondaire français. La palmarès de l'année 1933-1934 est, à ce sujet, fertile en renseignements, de même que le tableau des mentions.

A lire les *Souvenirs* de l'année 1934-1935, on comprend toute la signification de la devise : *De toute son âme*.

## La fête du 1<sup>er</sup> août

A la veille du 1<sup>er</sup> août, le comité cantonal de la vente des insignes se fait un devoir de recommander une dernière fois cette vente à la charité du public fribourgeois toujours si bienveillant.

En achetant le petit insigne, qu'on se souvienne que le produit de la vente est destiné au travail volontaire des jeunes chômeurs. Nos jeunes gens n'ont pas de travail, ils sont par conséquent bien souvent privés du nécessaire et prennent des habitudes de paresse, dont ils ne se départiront peut-être jamais.

En achetant l'insigne (1 fr.), chacun participe ainsi à un acte de charité, d'entraide et de solidarité chrétienne. Que chaque Fribourgeois porte le 1<sup>er</sup> août l'insigne brodé que leur offriront des dames dévouées, de gentilles vendeuses et de gentils vendeurs. Seuls les vendeurs portant l'insigne spécial seront autorisés à vendre ; nous attirons l'attention des acheteurs sur ce point afin de prévenir des abus.

## Exposition du cours normal ménager (rue de Morat)

La jolie exposition qui coïncide avec les examens et la clôture des cours de l'Ecole ménagère de la rue de Morat a permis aux amis de l'enseignement ménager d'admirer les travaux des élèves, diplômés après deux ans d'études.

L'exposition, disposée avec goût, faisait valoir l'importante section des travaux manuels : la confection (robes, costumes d'enfants, layette, lingerie, tricot, raccommodage), puis les ouvrages d'agrément (étales, poteries décorées, cuirs, filet) et même de charmantes poupées exotiques, habillées — les plus jolies — en persanes, maures ou princes éthiopiens et destinées à une loterie en faveur des missions.

Les murs de la salle étaient tapissés de vives et claires aquarelles, de modèles de perspectives et de motifs d'ornementation, tandis que les cours de technologie se résumaient en une série d'albums où les élèves avaient consigné la terminologie de la cuisine, du repassage des tissus et de la botanique. Avec les herbiers et les collections de minéraux, ils représentaient, ces albums, d'une manière tangible, l'activité de deux ans de travail consciencieux.

Cette exposition, ouverte très peu de jours au public, la semaine dernière, fit le plus grand honneur à l'enseignement intelligent et bien adapté aux exigences modernes des révérendes Sœurs Ursulines. Mais l'exactitude, le goût, la netteté dans le travail, le zèle des élèves, ressortaient aussi de cet heureux ensemble et permettaient de bien augurer des futures maîtresses, formées au cours normal ménager de Fribourg.

## Un incendie dans la Singine

Hier matin, vers 3 heures, le feu se déclarait subitement et avec une grande violence dans la maison habitée par M. Alphonse Schwaller, à Heitewyl (commune de Guin). Les pompes de Guin et de Jetschwyl accoururent, mais leur action fut quasi paralysée par le manque d'eau. La pompe de Guin, la seule qui put entrer en action, dut établir une conduite de 570 mètres. L'habitation, la grange, l'étable et une petite annexe ont été complètement détruites. Seule une seconde annexe a pu être préservée. Une partie du mobilier, toute la provision de foin et de regain et quatorze porcs sont restés dans les flammes. Le bâtiment, propriété de M. Guillaume Schwaller, père du fermier, était évalué à 48,000 francs.

L'hypothèse de la malveillance semble devoir être écartée. Le sinistre est probablement dû à la fermentation du regain, rentré récemment en grande quantité.

## Brevet de capacité

### pour l'enseignement primaire

La commission cantonale des études, statuant sur les résultats des récents examens, a délivré comme suit le brevet de capacité pour l'enseignement primaire :

Avec la mention *Très bien* : MM. Séraphin Bächler, de Praroman ; Louis Galley, d'Autigny ; Arthur Roubaty, de Villars-sur-Glâne ; Alfred Sudan, de Broc ; Bernard Thévoz, de Delley ; M<sup>lles</sup> Hilde Auer, d'Unterhallau ; Marie-Louise Berset, de Villarsvirioux ; Pauline Berset, de Villarsvirioux ; Mathilde Brasey, de Font ; Marie Dévaud, de Fuyens ; Marcelle Eschmann, de Vellerat (Jura bernois) ; Marie-Thérèse Fragnière, de Fribourg ; Madeleine Ginsonie, d'Arches (France) ; Ursule Gobet, de Vuadens ; Anne-Marie Goumaz, de Fétygny ; Mélanie Gross, de Fribourg ; Bertha Johner, de Chiètres ; Marie-Thérèse Michaud, de Frasses ; Claudine Morard, de Gumefens ; Micheline Randazzo, de Novara (Italie) ; Marthe Reichlen, de La Tour-de-Trême ; Alice Rusillon, de Belmont (Vaud) ; Colette Sallin, de Villaz-Saint-Pierre ; Marcelle Stucky, de Berne ; Julia Wolf, de Spiez.

Avec la mention *Bien* : MM. Louis Collomb, de Saint-Aubin ; Louis Mugny, d'Hennens ; Louis Piccard, de Farvagny-le-Grand ; François Hemmer, de Romont ; M<sup>lles</sup> Marie Bersier, de Cugy ; Pia Huber, de Goldach (Zurich) ; Mariette Morard, de Gumefens ; Blanche Rieder, de Frutigen (Berne) ; Marie-Louise Rigolet, de Fribourg ; Cécile Schouwey, de Hauteville.

Avec la mention *Satisfaisant* : MM. Francis Ayer, de Romont ; Ernest Bord, de Farvagny-le-Grand ; Germain Thierrin, de Praratout ; M<sup>lles</sup> Marie-Louise Humbert, de Courton ; Marie Koller, de Montsevelier (Jura bernois), et Bernadette Sallin, de Villaz-Saint-Pierre.

Le diplôme pour l'enseignement dans les écoles enfantines a été décerné à M<sup>lles</sup> Simone Boven, de Chamason (Valais) ; Marthe Despont, de Bioley-Orjulaz (Vaud) ; M<sup>me</sup> Suzanne Gaillard, de Pont-la-Ville ; M<sup>lles</sup> Lidwine Jungo, de Guin ; Marie-Jeanne Kolly, de Fribourg, et Elisabeth Rigazio, de Cigliano (Italie).

Enfin, le brevet spécial à l'enseignement des ouvrages manuels a été octroyé à M<sup>lles</sup> Elsa Bernasconi, de Lugano ; Alice Biolley, de Praroman ; Francine Brohy, de Fribourg ; Henriette Gillard, de Botterens ; Anna Künzli, d'Aadorf (Thurgovie) ; Anna Oberson, de Villariaz, et Frida Berger, d'Ueberstorf.

## Recrutement

Voici les résultats des opérations de recrutement, hier lundi, à Bulle, pour les sections de Gumefens et de La Roche : présentés, 43, dont 3 ajournés ; aptes au service, 33 ; services complémentaires, 10 ; soit le 77,5 % d'aptitude pour les recrutés, et le 76,8 % au total.

## Disparition

La police de Saint-Gall signale la disparition, le 27 juillet, d'une femme de cinquante ans, Angéline Mauron, de Saint-Sylvestre, domiciliée à Berne, et qui s'était rendue dans le canton de Saint-Gall dernièrement. Son signalement est le suivant : yeux bruns, nez droit, visage ovale, robe grise, tablier blanc.

## CALENDRIER

Mercredi 31 juillet

### Saint IGNACE DE LOYOLA, confesseur

Saint Ignace de Loyola, Espagnol, fut suscité de Dieu pour venir en aide à l'Eglise au moment où Luther se révoltait contre elle. Il fonda pour cela la Compagnie dite de Jésus ou des jésuites. († 1556.)

## Le présent de l'Hindou

par P. SAMY.

XXII

André Laissac eût fait le même raisonnement que le notaire Blancard, s'il avait appris le cambriolage de la maison de l'ingénieur de Villejuif. Il en aurait déduit, sans doute, que les deux vols étaient dus aux mêmes auteurs.

Plus heureux que son patron, l'absence de M. Naritch de son domicile lui avait certainement épargné le sort de M. Barnier, car les criminels n'en étaient pas à un mort près.

Mais Laissac s'en allait vers Marseille presque en même temps que le notaire recueillait de M. Naritch le récit du sac de son domicile.

Il y débarqua bien avant que le bateau eût signalé par radio sa présence au large des côtes provençales, ce qui laissait croire qu'il ne toucherait son port d'attache que dans la soirée du dimanche, trop tard sans doute pour que s'effectuât le débarquement des passagers.

Pour rien au monde il n'eût voulu manquer ce débarquement et, durant toute la journée du dimanche, il multiplia ses visites aux bureaux des Messageries, ne voulant pas être pris au dépourvu.

Mais ce ne fut que dans la matinée du lundi que le *Patria* fut signalé au large de Nice. Encore quelques heures et il entrerait dans le port.

Ce fut pour l'ami de Pierre des heures d'attente anxieuse.

Comment allait-il retrouver le malheureux ?

Laissac s'imaginait bien par quelles transes douloureuses avait dû passer le jeune homme

depuis sa brusque arrestation. De quelles tristesses s'était faite cette traversée durant laquelle son esprit s'était torturé à la pensée du crime abominable dont on osait l'accuser !

Impatient, Laissac allait et venait le long des quais où s'alignaient les massifs paquebots des grandes lignes d'Extrême-Orient.

Tout au bout, un large espace libre était réservé aux prochains arrivants des mers lointaines.

C'était là qu'allait aborder le *Patria*, dont la silhouette apparut vers 10 heures du matin au large de la rade, qu'il franchit bientôt à petite vapeur, dans le hululement plaintif de sa puissante sirène, pour venir se ranger contre le quai, où il s'amarra.

La visite sanitaire s'était faite au large de la grande jetée et le bateau, pourvu de sa licence, pouvait débarquer ses passagers venant la plupart du Caire et d'Alexandrie.

Laissac s'était muni d'un laissez-passer de la Compagnie et, sitôt la passerelle installée, s'était précipité à bord.

Placé tout à côté de la sortie du paquebot, il suivait des yeux la file des passagers qui, l'un après l'autre, s'engageaient sur la passerelle.

Entre leurs rangs pressés était entré un personnage qui n'attira pas son attention.

S'il l'avait suivi, il se fût dispensé de monter une garde inutile, car personne ne gagnait plus la sortie du bateau.

Qu'était devenu Larcher ? Était-il passé sans qu'il l'aperçût ou l'avait-on débarqué par une autre issue ?

Il se le demandait, mécontent de sa déconvenue, quand, au bout du couloir, il aperçut trois hommes qui venaient de son côté pour gagner sans doute la sortie.

Comme ils passaient sous un plafonnier élec-

trique, il reconnut Larcher flanqué de ses gardiens qui avaient donné décharge au commissaire du dépôt du prisonnier.

Laissac s'effaça dans une encoignure et, quand le groupe l'eut dépassé, il s'élança sur son ami et l'attira vers lui.

Spectacle émouvant que celui de ces deux beaux jeunes hommes dans l'étreinte où s'affirmaient leur double attachement.

— Sois courageux ! lui dit André. Rue Bassano tout le monde te plaint et ton ami Langlois s'est chargé de ta défense.

Les policiers s'étaient vite retournés et séparèrent les deux amis.

— Ah ! dit Laissac, reconnaissant l'inspecteur Verdy, c'est vous qui conduisez l'innocent au supplice ? mais vous n'avez pas sa tête.

Et, comme André, tout en suivant le groupe qui s'était remis en marche, interrogeait son ami, l'inspecteur l'écarta.

— Je ne peux, Monsieur Laissac, dit-il, vous laisser converser avec le prisonnier. Cela nous est interdit... Allons, partons, fit-il à son collègue en prenant le bras de Larcher. Nous avons juste le temps d'attraper le train.

Tous quatre atteignaient la passerelle qu'ils franchirent.

— C'est à la Santé que vous le conduisez ? demanda Laissac à l'inspecteur.

— Directement, répondit ce dernier.

— Préviens M. Langlois de mon retour. Qu'il vienne me voir dès demain, dit Pierre à André. Il te mettra au courant des incidents de mon arrestation à Beyrouth. Au revoir !

Une auto attendait sur le quai. Les inspecteurs y montèrent avec leur prisonnier et la voiture partit.

Laissac les suivit un instant des yeux. Rien ne le retenait plus à Marseille.

Le drame maintenant allait se jouer à Paris.

Il héla un taxi à la station voisine et se fit conduire à la gare où il arriva pour prendre le même train que Pierre et ses gardiens.

Il espérait avoir l'occasion, en cours de route, d'échanger quelques mots avec Larcher, mais le compartiment où se trouvait ce dernier était clos. Les rideaux en étaient baissés. C'était encore la prison, en attendant celle qui allait servir de définitive demeure à son ami jusqu'à l'heure du jugement.

Une voiture cellulaire attendait à la gare de Lyon l'arrivée du prisonnier et de ses gardiens.

Laissac voulut accompagner son ami jusqu'au bout.

Dans la nuit bruyante de Paris, le taxi dans lequel il s'était jeté suivit sur son ordre l'auto de la police qui franchit la Seine, prit la rue Saint-Jacques et celle du Faubourg, tourna au boulevard Arago, suivit la rue de la Santé et s'engouffra sous la voûte de la prison, dont les lourdes portes, un instant ouvertes, se refermèrent avec un bruit de ferraille.

Laissac rentra à son journal. Sa mission était terminée. Elle ne lui avait rien donné qu'une brève entrevue et quelques mots échangés entre lui et l'homme qui allait répondre du crime de la rue Bassano.

Il put au moins raconter l'arrivée du bateau, décrire la physiognomie de l'accusé, noter la virulente protestation de son innocence, son débarquement, son retour à Paris et son incarcération nocturne.

Mais, à travers les lignes tout objectives de son article, perçait une émotion que purent prendre pour de la simple pitié les lecteurs qui ignoraient quels liens de profonde amitié unissaient le narrateur et l'infortuné prisonnier de la Santé.

(A suivre.)

### La messe à Trémattaz

On nous écrit :  
Il est 9 heures ; l'autel, encadré de petits sapins, décoré, comme il se doit, des fleurs du pâturage : rosages, lis martagon et digitales, est dressé sur une esplanade et domine une combe merveilleusement rocailleuse. En face, la Charmille étage pittoresquement ses pierriers, ses gazons et ses rochers. En bas, la croupe noire du Niremout, au delà de laquelle le Jorat et le plateau étalent, jusqu'au Jura brumeux, la blonde mosaïque des moissons. Dans ce cadre pittoresque, l'Adoramus te et le Glorificamus te éclatent avec le maximum d'expression. La foule, deux cents personnes, comprend des armillis venus des alpages voisins, mais surtout des touristes qui, dès 8 heures, dévalent sur les pentes du Moléson ou arrivent de la vallée. Les fidèles suivent le prêtre, le R. Père Adolphe, dans un grand silence. Seuls, quelques touristes qui ont passé une nuit trop joyeuse au Gros-Plan ont de la peine à garder jusqu'au bout une attitude digne. Qu'ils prennent plutôt un autre chemin l'année prochaine.

Sur la pente montant vers Odzon, des groupes de curieux suivent la cérémonie à quelque distance dans une visible incompréhension, mais avec respect. Au début de la messe, chanteurs et chanteuses présents se groupent pour exécuter le plain-chant, sous la direction de M. Savary, instituteur. Le chant fut très beau et impressionnant. Au moment de l'élévation, d'inévitables appareils se braquèrent vers l'autel. Moment religieux pour les uns, pittoresque pour d'autres.

Après la messe, de vaillants musiciens de Châtel firent retentir le site d'airs fort applaudis et des dames nous firent goûter les chansons des meilleurs auteurs romands. En un mot, grâce au fidèle soleil, ce fut une belle matinée à Trémattaz.

### Un nouveau système de distribution d'eau

La fréquence des incendies et le manque d'eau qui entrave la lutte contre le feu rendent plus que jamais actuelle la question de l'aménagement des hydrants communaux à la campagne.

Nous avons signalé, l'année dernière déjà, le méritoire effort accompli par la commune de Heitenried dans ce domaine et le caractère très moderne de son système de distribution d'eau. Rappelons que cette installation comprend : le captage des sources d'eau au Hinterhangbühl, la station de pompage au même endroit et enfin toute la distribution d'eau au village de Heitenried, soit chez les particuliers, soit pour les hydrants contre l'incendie. Cette installation est la première du canton qui soit complètement automatique. La station centrale de réception et de commande se trouve au secrétariat communal, et on peut de là mettre en marche ou arrêter la pompe élévatrice de la source, comme aussi ouvrir ou fermer les vannes d'incendie. En temps normal, le réglage de la pompe se fait automatiquement. Elle ne marche qu'à bas rendement ou même pas du tout, de sorte que pas une goutte d'eau n'est amenée inutilement au réservoir. Le niveau d'eau dans le réservoir est connu à tout instant au secrétariat, et si une avarie quelconque se produit, une sonnette d'alarme se met à retentir.

Toutefois, ce n'était là que la première étape d'un vaste projet d'approvisionnement en eau de plusieurs communes de la Singine.

Cette année, le hameau de Wiler Vorholz a été relié au réseau de Heitenried. La remise de ces travaux aux autorités communales a eu lieu dernièrement, en présence de MM. Dreyer, inspecteur cantonal du feu, Macherel, secrétaire de la commission cantonale d'assurance contre l'incendie, des représentants de la Société des eaux de Heitenried et de MM. Muller et Hefti, ingénieurs, auteurs du projet et directeurs des travaux. La nouvelle installation a donné complète satisfaction à tous les points de vue. M. Schneuwly, le très actif président de la Société des eaux de Heitenried, s'est plu à souligner le fait que les appareils automatiques avaient fonctionné pendant une année sans aucun accroc.

Voici encore quelques données précises : longueurs des conduites maîtresses : 4891 mètres ; nombre des bornes d'hydrants : 23 ; contenance du réservoir : 300 mètres cubes ; débit des sources au mois de juillet 1935 : 270 litres à la minute ; coût total des travaux : 124,000 francs.

L'organisation financière a atténué les effets de la dépense, qui peut sembler importante. Les abonnés se sont constitués en Société coopérative. La commune s'est simplement portée caution pour l'emprunt, qui a été contracté à un taux très favorable. En outre, la commune verse annuellement à la société un montant de 1,000 fr. pris sur le compte des eaux. Tous les contribuables ont accepté en outre de faire bénéficier la Société de la réduction de prime d'assurance mobilière accordée par les sociétés d'assurance.

Le prix de l'eau, comparé avec celui d'autres communes, est très abordable et contribuera certainement à faciliter l'extension projetée du système d'eau de Heitenried.

### Chemins de fer électriques de la Gruyère et service des autobus

Le rapport de l'exercice 1934 accuse des dépenses pour 470,497 francs et un total de recettes de 281,584 francs. Il manque donc pour équilibrer les comptes 188,913 francs.

L'Etat de Fribourg ayant versé un subside de 94,500 fr. en paiement des intérêts de la dette obligatoire, le découvert de l'exercice, y compris le report à nouveau du solde passif de 1933, se réduit à 94,412 fr. 94, mais ce nombre descend à 10,897 fr. 87 — en amélioration de 9265 fr. 59 sur 1933 — s'il est fait exception du déficit des années antérieures.

Toutes les compressions de dépenses ordonnées jusqu'à ce jour ne suffisent encore pas au rétablissement de l'équilibre des comptes. On ne saurait, d'autre part, escompter un accroissement de recettes, vu la persistance de la dépression économique et l'intensification de la concurrence routière. De légitimes espoirs étaient nés au cas où la loi fédérale sur le partage du trafic marchandises serait entrée en vigueur, car la solution envisagée devait ramener au rail une partie des transports à longue distance. Le verdict populaire en décida autrement, le 5 mai dernier.

Il est probable, dit l'excellent rapport du conseil d'administration, que le rétablissement d'une situation financière normale ne pourra être obtenu que par une plus forte diminution des dépenses et cela, peut-être, au détriment de l'organisation actuelle de notre exploitation.

Les comptes ont été approuvés, le 29 juin dernier, par l'Office fédéral des transports.

### Enseignement secondaire

C'est M. Jean Boder (et non Bader) qui a passé récemment ses examens pour l'obtention du diplôme d'enseignement secondaire.

### L'accident de la Spitzfluh

Le jeune Marius Pilloud, qui accompagnait le malheureux Schouwey, est apprenti peintre ; Roger Sottas est manoeuvre temporaire à l'usine à gaz.

### A Vuisternens-devant-Romont

On nous écrit :  
La commune de Vuisternens-devant-Romont vient d'être pourvue d'une nouvelle place de tir, dont l'inauguration a eu lieu en présence de M. le colonel Neuveville, de Berne, de M. Morel, président de la Fédération des tireurs de la Glâne, de M. Renevey, président de la Société de tir de Vuisternens, et des délégués officiels. L'installation de la nouvelle place n'a pas été sans rencontrer de sérieuses difficultés que l'énergie et la ténacité du président, M. Renevey, ont pu néanmoins résoudre avec succès.

### Course d'autocars

Pour jeudi, 1<sup>er</sup> août, une excursion en autocar, au Seelbühl-Gurnigel, est organisée par les autobus des Chemins de fer électriques de la Gruyère.

Le 1<sup>er</sup> août, les billets du dimanche sont délivrés sur tous les parcours des autobus.

### † M. Léon Guisolan

On nous écrit :

Aux accents lugubres et au rythme lent d'une marche funèbre, la fanfare *La Lyre*, de Belfaux, accompagnait, hier, à sa dernière demeure son cher et regretté membre actif, M. Léon Guisolan, secrétaire communal de Corminbœuf.

Admis dans la Société en 1925, il n'a cessé, durant dix années d'activité, de faire bénéficier la Société de toute l'énergie de sa jeunesse. Il s'est constamment conduit en musicien modèle : jovial, d'une extrême complaisance, d'un dévouement incalculable et d'une assiduité exemplaire.

Il a rempli les fonctions de secrétaire durant quatre ans, à la grande satisfaction de ses camarades, mettant au profit de la Société qu'il aimait tout son sens pratique, ses excellentes dispositions intellectuelles, en un mot, tout son cœur et toute son âme.

Malheureusement, notre cher ami a connu des heures d'angoisse. Des deuils presque successifs décimèrent sa chère famille. Une maladie inexorable le minait lui-même depuis longtemps. Dans cette lutte âpre pour la vie, il alla, cette année encore, toujours plein de confiance, se jeter aux pieds de la Vierge de Lourdes. Là, à défaut d'une guérison miraculeuse, la bonne Mère lui aura promis une place dans le ciel, récompense d'une vie de labeur sanctifiée par la souffrance et la prière.

Devant sa tombe ouverte, au cimetière de Belfaux, ses camarades musiciens jouèrent un dernier choral d'adieu, traduisant le contraste navrant de la paix, du bonheur de l'au-delà et les chagrins, les pleurs d'ici-bas.

### Service postal du 1<sup>er</sup> août

A l'occasion de la fête nationale du 1<sup>er</sup> août, tous les guichets postaux seront fermés à 17 h., mais il sera possible de retirer et de déposer les envois urgents au guichet N° 7 de la poste principale.

### Football

Dimanche soir, à 18 h. 30, Aiglon I (Courtepin) a battu, à Cormondes, Cormondes I, par 2 buts à 1 après une partie très mouvementée.

### MARCHÉ DE FRIBOURG

Prix du marché de samedi, 27 juillet :  
Œufs, 1 fr. 20 la douzaine. Pommes de terre nouvelles, le kilo, 30 c. Choux, la pièce, 20-50 c. Choux-fleurs, la pièce, 30 c.-1 fr. 20. Carottes, la portion, 20 c. Salade, la tête, 10 c. Pois, le demi-kilo, 30 c. Haricots, le demi-kilo, 35 c. Poireau, la botte, 20 c. Epinards, la portion, 20 c. Laitue, la tête, 10 c. Oignons, le paquet, 20 c. Concombres, la pièce, 10 c. Raves, le paquet, 20 c. Côtes de bettes, la botte, 20 c. Champignons, l'assiette, 50 c. Rhubarbe, la botte, 20 c. Cerises, le kilo, 70-80 c. Myrtilles, le litre, 80 c. Fraises, le demi-litre, 90 c. Petites groseilles rouges, le litre, 40 c. Grosses groseilles, le litre, 50 c. Framboises, le litre, 70 c. Abricots, le demi-kilo, 60 c. Pêches, le demi-kilo, 60 c. Citrons, pièce, 10 c. Oranges, pièce, 10-15 c. Beurre de cuisine, le demi-kilo, 1 fr. 90. Beurre de table, le demi-kilo, 2 fr. 40. Fromage d'Emmental, le demi-kilo, 1 fr. 20-1 fr. 30. Gruyère, le demi-kilo, 1 fr. 20-1 fr. 30. Fromage maigre, le demi-kilo, 50-60 c. Viande de bœuf, le demi-kilo, 70 c.-1 fr. 30. Porc frais, le demi-kilo, 1 fr. 30-1 fr. 60. Porc fumé, le demi-kilo, 1 fr. 50-1 fr. 70. Lard, le demi-kilo, 1-1 fr. 50. Veau, le demi-kilo, 90 c.-1 fr. 40. Mouton, le demi-kilo, 1 fr. 40-1 fr. 70. Poulet, la pièce, 2 fr. 50-6 fr. Lapin, la pièce, 3-7 fr.

### SOMMAIRES DES REVUES

*Chronique sociale de France* : juillet. — Par une autorité corporative vers une économie ordonnée. (I). Que faut-il entendre par corporation ? (II). Pourquoi la corporation ? (III). Comment la corporation ? Leçon d'ouverture à la Semaine sociale d'Angers, par Eugène Duthoit, président de la commission générale. — Les honnêtes médicaux et la morale : abbé Valton. — Actualité sociale et économiques : Max Turmann. — Administration, 16, rue du Plat, Lyon.

### Série d'accidents

Samedi, 27 juillet, à Bächlisbrunnen (commune de Saint-Antoine), un jeune domestique, Maurice Fasel, employé à la ferme de son père, se disposait à attacher au petit char de lait le chien qui était habitué à ce service, lorsque, l'animal rendu furieux par une cause mal éclaircie, se jeta sur lui et le mordit profondément au bras gauche. M. Maurice Fasel a été aussitôt conduit à l'hôpital cantonal par les soins du docteur Borsinger, de Tavel.

Dimanche, un jeune homme de vingt-sept ans, M. Emile Odin, de Neyruz, qui faisait une excursion dans la région du col du Pillon, a fait une chute, causée par l'éclatement subit d'un pneu. Il a été relevé avec une fracture du maxillaire inférieur, une fracture du pouce droit et de multiples contusions. Il a été transporté à Fribourg et soigné à l'hôpital cantonal.

Un ouvrier de Planfayon, domicilié à Neyruz, faisait dimanche une excursion à bicyclette dans les environs de Rossens. A une forte descente il donna un coup de freins trop brusque et tomba en avant. On le releva avec une fracture de la jambe droite. Il se nomme Séraphin Rosset, et est âgé de vingt et un ans.

On nous écrit :

Hier soir, vers 5 h. 1/2, le motocycliste Joseph Dénervaud, de Bouloz, ayant en croupe M. Currat, syndic de cette localité, entra en collision avec l'automobile de M. Stucky, garagiste à Fribourg, non loin de la Belle-Croix, près Romont.

En cet endroit, la route décrit un contour que masque le mur de l'immeuble de M. Zimmermann. Les deux conducteurs se trouvèrent soudain face à face et ne purent, malgré tous leurs efforts, éviter la collision. Le motocycliste et son passager furent projetés à terre. Pendant que M. Currat se relevait indemne, M. Dénervaud souffrait par contre d'une blessure à la tête, saignait abondamment du nez et portait des éraflures aux mains. Les deux machines ont été endommagées.

### RADIO

Mercredi, 31 juillet

#### Radio-Suisse romande

12 h. 30, dernières nouvelles, 12 h. 40, gramophone-concert, 16 h. 30 (de Berne), concert ; émission commune, 18 h., monologues et fantaisies, 18 h. 30, enregistrements nouveaux, 19 h., *L'art et la nature*, 10 h. 20, soli de piano, 19 h. 40, *Trois rencontres : Charles du Bos*, causerie par M. Marcel Pobé, Fribourg, 20 h., chants et danses populaires du folklore européen ; audition de disques inédits, 20 h. 30 (de Bruxelles), trois créations.

#### Radio-Suisse allemande

12 h., orgue de cinéma et zither, 16 h. 30, émission commune : musique suisse pour piano, 17 h., une demi-heure de musique récréative du siècle dernier, 17 h. 30, cycle « l'humour dans la musique d'intérieur », 20 h. 10, retransmission du Mozarteum à Salzbourg.

#### Radio-Suisse italienne

12 h., disques, 19 h. 30, chants de nos vallées, 20 h. 10, retransmission du Mozarteum, Salzbourg.

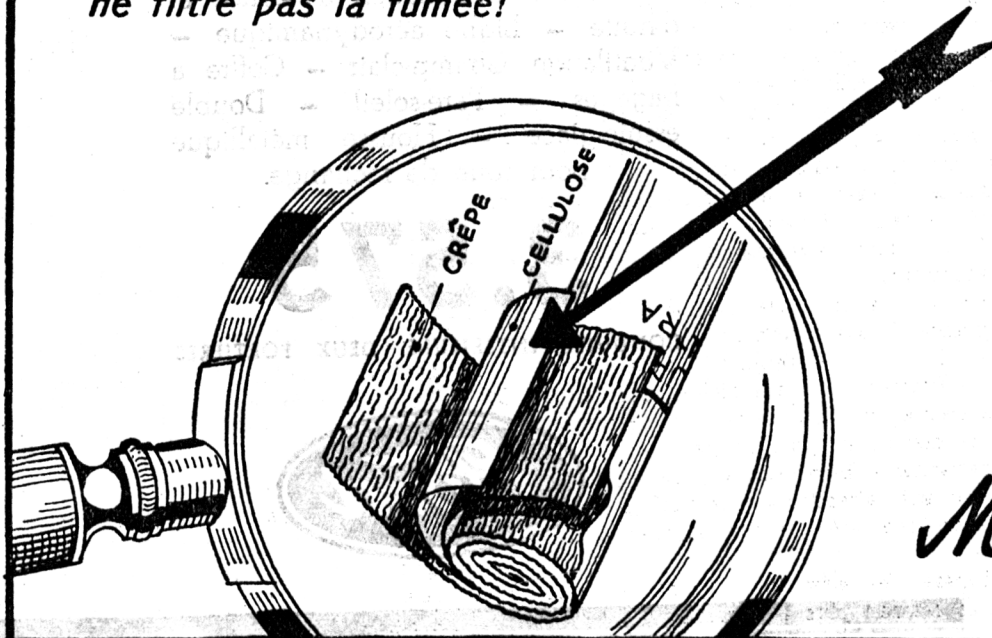
#### Stations étrangères

Radio-Paris, 20 h., *L'esprit de la musique française au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Tour Eiffel, 20 h. 30, relais de Bruxelles, Paris P. T. T., 20 h. 30, retransmission du théâtre du Casino municipal de Vichy, Bruxelles, 20 h., concert d'orchestre symphonique, Königswusterhausen, 12 h., concert par le petit orchestre de la station, 24 h., relais de Ballenstedt am Harz, Langenberg, 22 h. 30, musique du soir, Londres national, 22 h. 5, musique de chambre, Vienne, 20 h. 10, festivals de Salzbourg 1935 : retransmission du Mozarteum, Salzbourg ; concert par la Philharmonie de Vienne, 22 h. 10, concert récréatif par l'orchestre de la station.

#### Télédiffusion (réseau de Sottens)

6 h. à 7 h. 15, Stuttgart-Berlin, gymnastique, 6 h. 30, concert matinal, 7 h. 15 à 8 h., Radio-Paris, revue de la presse, 8 h. à 9 h., Paris P. T. T., radio-journal, 11 h. à 12 h. 25, Limoges, orchestre, 14 h. à 16 h., Paris P. T. T., la radio aux aveugles, 16 h. à 16 h. 29, Francfort, petit concert, 22 h. 30 à 23 h. 45, Vienne, concert varié, 23 h. 45 à 1 h., Vienne, gaieté viennoise.

Le papier crêpe  
ne filtre pas la fumée!



SEUL LE FILTRE BREVETÉ LAURENS  
RENFERME DES BANDES FILTRANTES DE  
CELLULOSE PURE ELIMINANT 70% DE NICOTINE  
(SUIVANT ATTESTATIONS OFFICIELLES)

**Filtra**  
LAURENS

LA SEULE CIGARETTE  
A BOUT-FILTRE SCIENTIFIQUE ET EFFICACE

Méfiez vous des imitations!

"IMITATION IS NO FLATTERY"  
"IT IS A CERTIFICATE OF INFERIORITY"

**10 % sur tous les articles d'été, sandalettes, souliers de montagne, sports & tennis, sandales cuir, articles toile 10 %**

**CHAUSSURES DOSSENBACH**

**CHAUSSURES DOSSENBACH**

Choix énorme

**Automobilisme**

**Le II<sup>me</sup> grand-prix de Suisse**

A peine les règlements du grand-prix de Suisse et du Prix de Berne, l'épreuve internationale des voitures, étaient-ils expédiés, que, de tous les coins de l'Europe, affluaient les demandes de renseignements de la part d'usines, d'associations de coureurs et de pilotes. Dès ce jour, les organisateurs ont en mains un certain nombre d'engagements définitifs, et les pourparlers avec toute une série d'autres intéressés sont en voie. On peut donc dès aujourd'hui escompter une liste de départ au moins équivalente à celle de l'an dernier.

Les demandes relatives à la course des voitures parviennent particulièrement nombreuses et, comme le lot des partants est limité, les organisateurs seront à même d'opérer un triage qui assure d'avance à cette épreuve une participation hors pair.

D'Italie, on a les inscriptions du comte Lurani, de Tuffanelli et de Barbieri, tous trois sur Maserati. L'Allemagne est représentée pour le moment par Kohlrusch, détenteur de plusieurs records du monde, au volant d'une M. G. On a encore l'engagement de Steinweg qui a, sur Bigatti remporté pas mal de victoires cette année. Les Anglais sont particulièrement nombreux. Voici d'abord lord Howe, qui fut à Berne l'année dernière et qui reparaitra au volant de sa rapide Delage. Citons encore ses compatriotes Cholmondeley, sur Bugatti, Evans et Tongue.

La Tchéco-Slovaquie envoie Sojka sur Bugatti et la Hollande, Hereuleyns, sur M. G. L'un et l'autre ont tourné au Bremgarten l'année dernière et y ont fait la meilleure impression. Nos couleurs seront défendues par Kessler, plusieurs fois champion suisse, sur Maserati. Les 12 coureurs sus-nommés représentent déjà 6 nations, ce qui garantit le caractère international du Prix de Berne.

Quant au grand-prix de Suisse proprement dit, qui se courra d'après la formule internationale (poids maximum 750 kg., parcours 500 km. au minimum), il enregistre dès ce jour les engagements de l'équipe officielle Mercedes-Benz avec Caracciola, Fagioli et von Brauchitsch, qui, cette saison, se sont adjugé la victoire pour ainsi dire partout où ils ont paru. Les coureurs isolés à même de disputer avec quelque chance la victoire aux équipes constituées seront tous à Berne : lord Howe et Brian Lewis, les pilotes anglais bien connus ; puis les Italiens Balestrero et Barbieri ; enfin le Hongrois Hartmann et le Parisien Sommer. D'autres négociations étant sur le point d'aboutir, nous serons à même prochainement d'allonger cette liste.

**Les accidents de la circulation**

A Berne, pendant le premier semestre de 1935, le nombre des accidents de la circulation a considérablement diminué. En effet, pendant cette période, on a relevé 356 accidents, alors que pendant le premier semestre de l'année précédente, on en avait compté 394.

\*\*\*

La statistique anglaise des accidents de la route pour la semaine du 13 au 20 juillet est en régression : 123 tués et 5213 blessés, contre 127 tués et 5546 blessés la semaine précédente, et 144 tués et 5268 blessés durant la semaine correspondante de l'année 1934.

**La chasse aux records**

La ronde de la Citroën-Yacco se poursuit avec succès à Monthléry, près Paris. Le record du monde des 4 jours a été battu, la voiture ayant couvert 13,899 km. 678, moyenne 144 km. 788.

**La vie économique**

**Une « Amicale des hôtels de la Suisse romande » pour ranimer le tourisme**

On nous écrit : Le Conseil d'administration de l'Union romande du tourisme (*Pro Lemano*) vient de prendre une importante décision de nature à ranimer sérieusement le tourisme en nos stations.

On sait qu'un des principaux reproches faits à nos hôtels par les touristes est la cherté des prix. En effet, malgré les tarifs publiés, ceux-ci varient selon la durée du séjour et les exigences de la clientèle. Or, les personnes qui voyagent, aujourd'hui, pour affaires ou pour leur plaisir, aiment à savoir, exactement, ce que leur coûtera un repas ou un lit dans tel restaurant ou tel hôtel, en un mot à quoi elles s'engagent financièrement.

Plusieurs suggestions ont été émises, par les milieux intéressés, pour tranquilliser les voyageurs sur ce point. Mais aucune ne donne les satisfactions attendues. Le Conseil d'administration de l'Union romande du tourisme paraît avoir trouvé la vraie solution.

Tout comme les habitués du tramway jugent pratique et économique de se procurer une carte, que le contrôleur perfore à chaque voyage, les personnes appelées à se déplacer souvent se procureront le carnet de coupons de l'Amicale des hôtels de la Suisse romande. Ce carnet renferme pour 20 fr., 50 fr. ou 100 fr. de coupons don-

nant droit, à un tarif fixé, à des repas isolés ou à une chambre dans l'un des hôtels de l'Association. Ce tarif ne comporte aucun aléa, aucune augmentation d'aucune sorte. Ainsi, plus de surprises, de discussions pour personne. Un tarif spécial est réservé pour les séjours d'une certaine durée. Les coupons non utilisés d'un carnet sont repris et remboursés en tout temps.

Le possesseur d'un carnet de coupons de l'Amicale des hôtels de la Suisse romande a l'avantage du choix entre de nombreux hôtels où il trouvera partout le même tarif et le même service empressé. Son carnet de coupons lui évite, en outre, de devoir prendre trop d'argent avec lui, ce qui est aussi une sécurité en voyage.

Afin de faciliter toutes les bourses, la liste des hôtels proposés à son choix, qui figure au dos du carnet, comporte deux catégories d'hôtels. Des restaurants sont également prévus.

Bien que cette organisation comporte une mise au point précise et une large publicité dans les agences suisses et étrangères, qui seront appelées à délivrer les carnets de coupons, le Conseil d'administration de l'Union romande du tourisme espère beaucoup pouvoir la faire entrer en vigueur cette année encore.

**L' « Echo d'Afrique »**

*L'Echo d'Afrique* de juillet — après une lettre d'approbation de la Sacrée Congrégation de la Propagande pour la répartition des offrandes aux missions africaines pendant l'exercice 1934 — est consacré, en grande partie, à des lettres de missionnaires relatives à la servante de Dieu Marie-Thérèse Ledochowska, fondatrice de l'œuvre, dont l'anniversaire tombe le 6 du mois : Rapport de Mgr Guillemé, au Nyassa. — A travers les épreuves, au Mozambique. — Initiatives missionnaires au Bagamoyo, etc. — Une variété originale, par le R. Père Veillet, au Fleuve Orange.

Le *Négrillon* compare médailles et crucifix aux gouttes du Précieux Sang ; présente un pensionnat de jeunes noires au Kilimandjaro ; le baptême d'un grand chef ; un petit ami des missions ; les jeux des négillons, etc.

Le tout, toujours abondamment illustré en clichés africains.

**PUBLICATIONS NOUVELLES**

Ingold (Dom A. M. P.). — *Général et Trappiste : le Père de Géramb*, — 4<sup>me</sup> édition. In-12 de 360 pages. — Prix : 10 fr. ; P. Téqui, libraire-éditeur, 82, rue Bonaparte, Paris (VI<sup>me</sup>).

Le baron Ferdinand de Géramb, né à Lyon en 1772, général espagnol, chambellan de l'empereur François I<sup>er</sup>, et mort à Rome en 1848, sous l'humble froc de la Trappe, est l'un des plus curieux personnages qui aient paru sur la scène du monde.

Le livre du P. Ingold ne s'arrête pas au récit des folles aventures de la première partie de la vie du général de Géramb ; il montre que, après sa conversion, décidée au donjon de Vincennes où Napoléon le fit enfermer avec les cardinaux Fontane, Grégorio et Mgr de Boulogne, le Père de Géramb, devenu trappiste au Port-du-Salut, puis au Mont-des-Olives en Alsace, fut un admirable et austère religieux, qui rendit à son ordre les plus éminents services, et dont les ouvrages firent l'édification et la joie des âmes pieuses.

Cet illustre converti méritait d'être mis en lumière, et c'est ce que fait le Père Ingold, dans un livre vivant et alerte, intéressant comme un roman, édifiant comme une vie de saint, et qui mérite d'attirer l'attention de tous. Ajoutons qu'il est agrémenté de trois beaux portraits du Père de Géramb, en général, en pèlerin de Terre sainte et en abbé de l'ordre.

Le secrétaire de la Rédaction Armand Spicher



La maison Ernest Berchtold, Entreprise de nettoyage et désinfection fait part du décès de

**Monsieur Marcel SCHOUWEY**

son dévoué et estimé employé

décédé accidentellement le 28 juillet.

L'office d'enterrement sera célébré mercredi, 31 juillet, à 8 h. ½, à Saint-Nicolas.

Domicile mortuaire : 101, rue Zehringen.

**Cinéma ROYAL**

Ce soir, à 20 h. 30

Une aventure exquise et imprévue

**Princesse par intérim**

avec Sylvia Sydney et Cary Grant

Aux actualités : Le Tour de France

**3 Générations** déjà ont grandi grâce à la



Farine lactée NESTLÉ

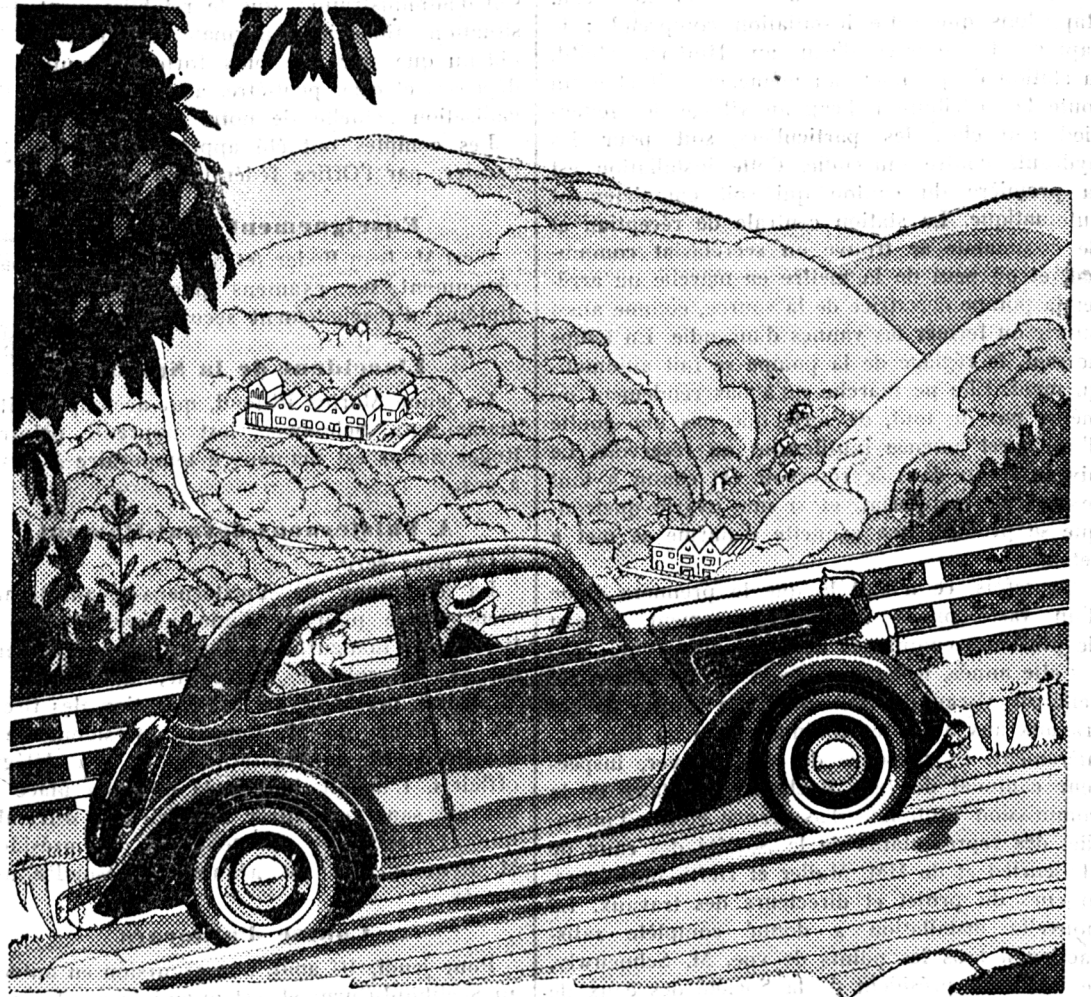
MARGUERITE ARON

**Un animateur de la Jeunesse au XIII<sup>me</sup> siècle**

Prix : Fr. 2.75

- « ... C'est vraiment un très beau livre... » (G. Claret.)
- « Toute une époque est retracée autour de la vie d'un seul homme. » (Fiches du mois.)
- « Biographie très attrayante. »

AUX LIBRAIRIES ST-PAUL, FRIBOURG



**LA FORD 7 C.V.**

Moteur 4-cyl. - Cylindrée 1.172 cm<sup>3</sup>  
- Faible consommation d'essence et d'huile - Ligne aérodynamique - Ventilation Champ-clair - Coffre à bagages - Pare-soleil - Double essuie-glace - Housse métallique pour roue de rechange.

**3.575**

CONDUITE INTERIEURE DEUX PORTIERES



DALER FRERES, GARAGE CAPITOLE, 4, ROUTE NEUVE, FRIBOURG.

**Demoiselle**

de toute confiance, plusieurs années de pratique pour comptabilité et travaux de bureau, connaissant ménage et cuisine, **CHERCHE EMPLOI ou PLACE.**  
S'adresser par écrit à Publicitas, Fribourg, sous P 13760 F.

**LUNETTES**

et pince-nez nickel, belle qual dep. Fr. 3.50, au magasin **DALER freres, route Neuve**, derrière le grand café Continental. 51-1  
Encore divers articles d'optique à très bas prix.

**Séjour**

A louer immédiatement **APPARTEMENTS bien meublés**, belle situation. Marie RIME, Chalet Honoré, Charney.

A remettre, évent. à vendre bonne

**boulangerie-pâtisserie**

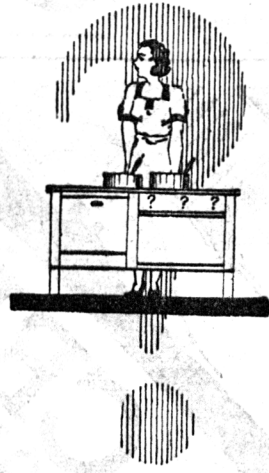
40 sacs. Il faut 10,000 fr. pour traiter. — Adresser offres sous P. R. F. Poste restante, Fribourg.



# POUR LA CUISINE

## Electricité

1 kwh. = 864 calories  
 toujours, en tout temps,  
 dans toutes conditions.  
 kwh. = Valeur-Or.



## Gaz

1 m<sup>3</sup> gaz = 4000  
 ou 4500 calories, selon la  
 qualité du gaz.  
 m<sup>3</sup> gaz = Valeur-Papier.

5000 calories par m<sup>3</sup> ne sont atteintes que par du gaz de 1<sup>re</sup> qualité.  
**C'EST UN BLUFF de comparer les calories-or-électricité aux calories-papier-gaz, sans tenir compte des rendements, qui retournent la balance.**

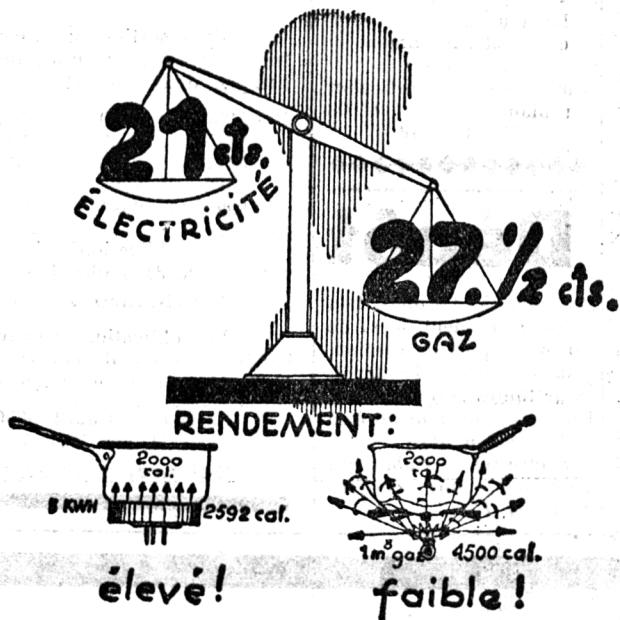
En réalité, même les gaziers sincères ne contestent plus que pour la cuisson, l'équivalent pratique est au maximum de

### 3 kwh. pour 1 m<sup>3</sup> gaz

3 kwh. correspondant au moins à 1 m<sup>3</sup> gaz coûtent  
**21 cent.**

Donc à Fribourg env. 25 % d'économie par l'ELECTRICITE. Cuisson électrique = Cuisson idéale.

Economie-  
 Confort-  
 Sécurité.



1 m<sup>3</sup> gaz correspondant au maximum à 3 kwh. coûte  
**27 1/2 cent.**

Le compteur à gaz indique des m<sup>3</sup> et ne tient aucun compte de la QUALITE.

De plus : les calories du gaz ne sont utilisées que partiellement.

Si vous n'êtes pas convaincus ! interrogez vos connaissances qui ont abandonné le gaz pour l'électricité.

**CAPITOLE**  
 Ce soir, à 20 h. 30  
 der schweizer-Dialekt-FILM  
**JÄ Soo**  
 Téléphone 1300

**EN SOUSCRIPTION**

Quelle direction prendre dans la vie ?

Un volume in 12<sup>o</sup> d'environ 350 pages par le P. J. Duffner, M. S. C.

Convient aux jeunes, aux familles chrétiennes, aux Communautés, aux Directeurs de Maisons d'éducation

Prix de souscription : Fr. 1.40 au lieu de Fr. 2.40

S'adresser aux LIBRAIRIES ST-PAUL, FRIBOURG

Mme SAVOY-PURY, sage-femme  
 avise son honorable clientèle qu'elle

## a transféré

son domicile au 13766 BOULEVARD DE PEROLLES, N° 26

## Grande vente au rabais

OCCASION EXCEPTIONNELLE de corsets, ceintures, gaines, soutiens-gorge et lingerie ; de 10 à 30 % d'escompte. 13763  
 Du 29 juillet au 13 août, après inventaire. Téléph. 7.65

A la Gerbe d'Or, rue de Lausanne, 33

Vient de paraître : CHARLES OULMONT

## Musique de L'Amour

(En 2 vol.) Prix : Fr. 4.40

Un livre qu'on attendait. Une œuvre qui n'est pas seulement pour les musiciens, les amateurs de musique, mais pour les « amateurs d'âme », pour tous ceux qui se plaisent en la compagnie de prestigieux artistes, de nobles caractères, de grands cœurs.

Aux Librairies ST-PAUL, Fribourg



## BOCAUX SYSTEME WECK

BOUTEILLES A FRUITS ZURICH

(Genre Bülach)

Baisse sur les bocaux

### Dépositaires :

Georges Clément, Grand'Rue, 10 152-3  
 Henri Clément, rue de Lausanne, 34.

Georges NOUVEAU  
 médecin-chirurgien-dentiste

### ABSENT

et reprendra ses consultations le 16 août. 13736



Oignons ou Durillons

Le soulagement est immédiat. Fr. 1.30 la boîte dans toutes pharmacies et drogueries.

Zino-pads Scholl

## A LOUER

pour le 25 janvier, évent. plus tôt

### grand atelier

à Péroilles. S'adresser à A. Frossard, Agence Immobilière, Fribourg. 15-60



## FORGE

On en demande une à louer, avec outillage, dans bon village de campagne. S'adresser sous chiffres P 41001 F, à Publicitas, Fribourg.

## Appartement

A LOUER pour tout de suite ou à convenir Bel appartement 5 chambres, cuisine, chauffage central et bains, 1 grande mansarde, galets, cave Soleil et vue superbe. 11<sup>me</sup> étage, rue de Lausanne N° 16 S'adresser à Ch. Leimgruber, Confiserie de St-Nicolas. Prix avantageux. 12692

On demande un bon

## Domestique

sédentaire, d'âge mûr, sachant bien traire, pour 6-7 vaches. Place à l'année. Certificat exigé. Entrée tout de suite. Faire offres avec prétentions à Emile Pignet, agric., Brassus. 13765

Famille catholique ayant son personnel demande à louer, pour le 22 février 1936, un

## Domaine

de 30-50 poses. S'adresser sous No 194, au bureau d'annonces des « Friburger Nachrichten », Place de la Gare, 10, Fribourg.

ON DEMANDE un

## apprenti-maréchal

Entrée tout de suite. Installation moderne. S'adresser sous chiffres P 13764 F, à Publicitas, Fribourg.

## Sommelière

cherche place dans café ou hôtel de la Gruyère. Ferait des remplacements. S'adresser sous chiffres P 41005 F, à Publicitas, Fribourg.

## A louer

dans quartier tranquille, pour tout de suite ou à convenir logement de 4 chambres. S'adresser pour renseignements à Publicitas, à Fribourg, sous chiffres P. 12467 F.

On cherche A LOUER tout de suite

## Appartement

de 4 à 5 chambres, tout confort.

S'adresser sous chiffres P 41007 F, à Publicitas, Fribourg.

## Seelibuhl - Gurnigel

JEUDI 1<sup>er</sup> AOUT

Course spéciale en autocar

Prix : Fr. 3.50 par personne.

Baromètre dép. 13.30 ; retour à Fribourg 19 h.

JEUDI 1<sup>er</sup> août, les billets du dimanche sont délivrés sur tous les parcours. 13794

AUTOBUS C. E. G.

Les bureaux du Greffe du Tribunal cantonal seront fermés jeudi 1<sup>er</sup> août pour cause de nettoyage.

## Docteur CLÉMENT ABSENT

dès le 1<sup>er</sup> août

Ouvrages en cheveux

en tous genres Adressez-vous en toute confiance au spécialiste Louis Mœhr, posticheur

## transféré

rue de l'Université, 5 (à côté de la Brasserie Viennoise). 121-2

## On demande Jeune fille

propre et sérieuse, sachant coudre et repasser, pour le service des chambres et aider un peu au magasin. 13796

S'adresser : Confiserie de Saint-Nicolas, rue des Epouses, Fribourg.

## Séjour de vacances

Petite pension de repos pr dames et jeunes filles. Fr. 4.—. Semsales, 900 m. Mlle Edwige Perrin.



## Notre LIQUIDATION PARTIELLE

est vraiment avantageuse

- Nous soldons
- Soul. travail p. hommes Fr. 9.50
- Soul. fac. ord. empeigne Fr. 12.50
- Soul. de dimanche, cuir box Fr. 8.50
- Soul. football Fr. 5.80 Fr. 7.80
- Soul. sport, noirs, bruns Fr. 9.80
- Soul. tennis Fr. 1.90 Fr. 3.90

## Kurth

Fribourg 9, Rue de Lausanne

Abonnés, favorisez dans vos achats les maisons qui publient des annonces et réclames dans notre journal !

**w. Ludin**  
près la Cathédrale  
**FRIBOURG**

**TOUT POUR LE VOYAGE**  
Malles. — Mallettes. — Trousses de voyage.  
Boîtes à chapeaux

Sacs touriste Sacs de bain  
**SACS FERMETURE ECLAIR**  
Très grand choix en ceintures  
**et sacs d'été pour dames**  
Prix très avantageux.

**Poussettes**  
superbe construction suisse, à prix très avantageux.

Voyez notre vitrine

**W. BOPP, tapissier**  
Rue du Tir, 8 Tél. 16.48 Fribourg

Sourcier spécialiste  
**Adolphe Crausaz**  
Lussy (Fribourg)  
Téléphone No 1.

**CIGARES Solo**  
50 cts

**STENO-DACTYLO LEÇONS**  
Travaux dactylographiques. Circulaires. 10393  
Mme SCHMID, Vignettaz, 21.

**A LOUER**  
à Moderna, jolie chambre meublée avec balcon, dans ménage tranquille. S'adresser au No 22, 5me étage, à droite.

Vient de sortir de presse :

**ANNUAIRE MISSIONNAIRE CATHOLIQUE DE LA SUISSE 1935**  
Prix de vente : Fr. 2.—  
Aux Librairies St-Paul, Fribourg

Nous avons encore à louer des appartements de 2, 3 et 4 pièces avec tout confort moderne, chauffage et eau chaude par concierge, salle de bains, frigidaire, ascenseur, buanderie, dévaloir, cave, 13592

**à Pérolles « Bon Air »**  
Avenue de Pérolles, 75 et 77.

Pour tous renseignements et conditions s'adresser à la Régie d'Immeubles, Guillaume de Weck, agence Immobilière Perrin et Weck, 18, rue de Romont, Fribourg.

**GRANDE VENTE DE MEUBLES**  
Simples et courants  
Jeudi 1er août et vendredi 2 août et jour suivant  
de 9 h. à midi, et de 2 h. à 6 h. du soir,  
**SOUS L'HÔTEL VERNET**  
**A TERRITET - MONTREUX**  
Entrée par le Quai, près du Débarcadère

On vendra de gré à gré et à très bas prix, une grande quantité de mobiliers simples, soit : 20 lits bois et fer complets, des toilettes, des lavabos-commodes dessus marbre, des commodes, des tables, des canapés, des divans, des fauteuils, une quantité de chaises rembourrées, des glaces, des armoires à 1 et 2 portes, chaises-longues rembourrées. Une jolie salle à manger en noyer. Une jolie chambre bleue avec grand lit matelas crin animal. Une magnifique table sculptée ovale, à rallonges, avec 8 chaises. Deux pianos noirs, 1 piano électrique à mains et rouleaux (conviendrait pour hôtel ou restaurant). Des grands tapis usagés, des meubles laqués blanc, armoire à glace, des bureaux. Une chambre à coucher complète, noyer, à deux lits, armoire à glace 1 porte, lavabo avec glace et deux tables de nuit. Quantité d'autre mobilier, etc., etc.

**Tout sera vendu à bas prix, les locaux devant être évacués.**

**CRÈME SALAMANDRE**  
le dessert d'été pour jeunes et vieux. Se prépare avec de la poudre à crêmer avec lamandre. Mode d'emploi sur chaque paquet. Un paquet de poudre à crêmer Salamandre suffit pour 6 à 8 personnes. Prix 35 cts le paquet.  
Dr. A. WANDER BERNE

**OCCASIONS**  
Gramos meubles et tables (35.- 45.- 55.- etc.)  
Harmonicas (35.- 40.- 50.- etc.)  
Cornets sib. (30.- 35.- 45.- etc.)  
RADIO Philips 5 l. à 125.- etc.)  
tous instruments neufs à liquider tout de suite après inventaire  
**L VON DER WEID**  
29, Rue de Lausanne 104-4

**Occasion**  
PIANO droit beau meuble excellent instrument = à enlever =  
Enseignement particulier du piano. 41003  
Pérolles, 16

**Dépôt**  
A louer à Pérolles, très avantageusement, local de 80 m<sup>2</sup>, à port de camion, pouvant servir de dépôt, pour toutes marchandises. Emplacement pouvant être réduit, selon désir.  
S'adresser à Publicitas, Fribourg, sous chiffres P 13754 F.

**Banque Hypothécaire Suisse à Soleure**

Sont sorties au tirage au sort pour être remboursées le 31 juillet 1935 les obligations suivantes de l'emprunt 3 3/4 % Série J de 1904 de notre banque, dont l'intérêt cesse de courir dès cette date :

Nos 8036	8040	8047	8130	8204	8206	8234	8248
8315	8336	8342	8355	8369	8380	8405	8410
8441	8535	8552	8583	8601	8609	8626	8628
8688	8705	8713	8747	8807	8825	8859	8866
8929	8985						

Ces obligations ainsi que les coupons d'intérêt de cet emprunt sont payables le 31 juillet 1935 :  
à Fribourg : chez MM. Weck, Aeby et Cie, banquiers.

Les obligations suivantes sorties antérieurement au tirage au sort, dont l'intérêt a cessé de courir dès les échéances respectives, n'ont pas encore été présentées au remboursement :

Série F, nos 5212, 5856 ; Série G, nos 6649, 6786, 6793 ;  
Série H, nos 7594, 7635, 7960 ; Série J, nos 8867, 8938.

Soleure, le 18 avril 1935. 13759

Demain mercredi 31 juillet, **DERNIER JOUR** de notre  
**LIQUIDATION PARTIELLE**

Qu'on se hâte de profiter des avantages uniques que cette vente sensationnelle offre à notre clientèle. Afin de débarrasser les dernières pièces qui nous restent encore, nous avons procédé à une nouvelle baisse.

Encore quelques ravissantes robes de crêpe de Chine uni et fantaisie sacrifiées	<b>5.-</b>	Les quelques chapeaux qui nous restent sont sacrifiés	Série I -50	II 1.-	III 3.-	5.-
Un dernier lot ROBES en voile de soie crêpe de Chine uni ou imprimé, vistra, organdi, débarrassées à	<b>9.-</b>	Magnifique crêpe de Chine imprimé Grand choix de dessins de la saison Voir notre vitrine No 1	le mètre <b>1. 25</b>			
Quelques robes en crêpe de Chine fantaisie vistra lin, parmi lesquelles se trouvent des modèles de Paris soldées à	<b>12.-</b>	Crêpe de Chine imprimé Qualité supérieure	le mètre soldé <b>1. 95</b>			
MANTEAUX MI-SAISON tous genres	Série I 4.- II 6.- soldés	Un lot BAS fil d'Ecosse filet diagonal pour dames	soldés <b>1. 45</b>			
OCCASION EXTRAORDINAIRE Manteaux 3/4 en beau lainage de la saison	<b>9.-</b>	Un lot MI-BAS filet dessins chevronnés	soldés <b>1. 45</b>			
Un lot lingerie d'enfant, soit chemises batiste couleur, petites combinaisons flan.	<b>-50</b>	Un lot BAS genre tricoté main occasion unique	soldés <b>-85</b>			

**AUX TROIS TOURS**